Nations Unies S/PV.4191



Conseil de sécurité

Cinquante-cinquième année

Provisoire

4191e séance

Mardi 29 août 2000, à 10 heures

New York

Président :	M. Hasmy	(Malaisie)
Membres :	Argentine	M. Cappagli
	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Duval
	Chine	M. Shen Guofang
	États-Unis d'Amérique	M. Minton
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Levitte
	Jamaïque	Mlle Durant
	Mali	M. Maiga
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. Hamer
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Tunisie	M. Chaouachi
	Ukraine	M. Krokhmal

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

00-62418 (F)

La séance est ouverte à 10 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Australie, du Brésil, de l'Indonésie, de la Nouvelle-Zélande et de la Norvège des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, Mme Wensley (Australie), M. Fonseca (Brésil), M. Wibisono (Indonésie), M. Powles (Nouvelle-Zélande) et M. Brattskat (Norvège) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : En l'absence d'objection, je considère que le Conseil de sécurité décide, au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, d'inviter M. Hédi Annabi, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Annabi à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Je voudrais, tout d'abord, au nom du Conseil, adresser nos sincères condoléances aux Gouvernements et aux peuples du Bangladesh et du Népal, ainsi qu'aux familles des disparus, à la suite du décès de deux de leurs soldats qui ont donné leur vie en servant la cause de la paix dans le cadre de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental.

Je donne la parole au Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Hédi Annabi, auquel le Conseil de sécurité a adressé une invitation au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire.

M. Annabi (*parle en anglais*) : Depuis le dernier rapport du Secrétaire général qui a été présenté au Conseil le 26 juillet, et depuis notre séance d'information qui a eu lieu le 28 juillet, il s'est produit au Timor oriental un certain nombre d'événements dont j'aimerais vous rendre compte.

J'aborderai successivement la situation en matière de sécurité, la situation des réfugiés au Timor occidental, les questions relatives à la gouvernance et à l'administration publique ainsi que les activités politiques récentes au Timor oriental.

Au cours du mois dernier, la situation en matière de sécurité au Timor oriental s'est détériorée. Elle a été marquée par une série d'incidents causés par la milice depuis l'assassinat d'un soldat du contingent néo-zélandais de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) qui s'est produit le 4 juillet. On a reçu de plus en plus d'indications confirmant les activités et les mouvements de la milice dans les secteurs du centre et de l'ouest du Timor oriental. Le Conseil a été informé de l'incident intervenu le 2 août au nord de Maliana dans le district de Bobonaro, où un petit groupe d'hommes bien armés ont échangé des coups de feu avec les troupes de l'ATNUTO. Deux membres suspectés de la milice ont été tués au cours de cet incident et tous deux portaient des uniformes des Forces armées indonésiennes et disposaient de fusils SKS. Un incident semblable s'est produit le 6 août, près de Batugade, dans le district de Bobonaro. Au cours de cet incident, un membre au moins de la milice a été blessé. Le 10 août, au cours de l'incident le plus grave intervenu à ce jour, une vingtaine de miliciens ont attaqué une section népalaise de l'ATNUTO qui servait au sein du bataillon néo-zélandais. À la suite de cette attaque, qui a eu lieu à Cova Lima, un soldat népalais a été tué et trois autres soldats ont été blessés. Le 17 août, une patrouille de troupes fidjiennes a également échangé des coups de feu dans la zone se situant entre Suai et la frontière avec le Timor occidental, avec un groupe d'hommes suspectés d'appartenir à la milice. En fait, un autre incident est intervenu hier soir au cours duquel des membres australiens de l'ATNUTO ont échangé des coups de feu, au nord-est de Maliana, avec des hommes sus-

pectés d'appartenir à la milice, mais les premières indications ne semblent pas faire état de victimes.

Depuis que les forces de maintien de la paix ont pris les fonctions de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET), les activités de la milice s'étaient limitées aux districts d'Ermera, de Bobonaro et de Cova Lima et à l'enclave d'Oecussi. Toutefois, au cours du mois dernier, il est devenu évident que les éléments de la milice opèrent à présent dans les districts d'Ainaro, de Manufahi et peut être également dans les districts d'Aileu, de Dili et de Liquica. L'ATNUTO indique qu'il y aurait en ce moment de 60 à 120 miliciens répartis au moins en huit groupes qui opèrent au Timor oriental. Ces groupes ont montré récemment un certain degré d'efficacité opérationnelle et une plus grande volonté d'engager les troupes de maintien de la paix de l'ATNUTO. Leur niveau d'activité au sein du Timor oriental indique un niveau de coordination et de préparation jamais vu jusqu'ici.

Les objectifs de la milice restent difficiles à évaluer. Toutefois, dans l'ensemble, on pense qu'elle a l'intention de maintenir une activité violente contre la population civile et contre l'ATNUTO afin de tenter de saper le processus de transition. Dans le pire des cas, qui, nous l'espérons, ne se produira pas mais auquel nous devons être préparés, il est possible qu'elle tente de déstabiliser le Timor oriental par des opérations d'attaques de type guérilla, de discréditer l'ATNUTO et de jeter le doute sur son efficacité parmi les Timorais de l'Est. Il est possible aussi qu'elle tente de saper la capacité des forces de maintien de la paix de maintenir la sécurité en leur infligeant des pertes chaque fois qu'elle en aura la possibilité.

La milice représente une menace manifeste à la paix et à la sécurité dans le Timor oriental et l'ATNUTO a pris des mesures pour répondre à cette menace. La première de ces mesures a consisté à redéployer ne compagnie de Manatuto, dans le secteur oriental, vers Dili, dans le secteur central, ce qui a permis de libérer d'autres troupes de l'ATNUTO dans le secteur central des tâches de protection statiques et d'améliorer la capacité de l'ATNUTO de répondre rapidement, chaque fois que le besoin s'en faisait sentir, aux nouveaux incidents de sécurité, que ce soit à Dili ou ailleurs dans le secteur central. En même temps, une autre compagnie du secteur oriental a reçu un préavis de six heures pour se déplacer et apporter, le cas échéant, un appui tant au secteur occidental qu'au secteur central et à Oecussi.

Après avoir examiné la situation en matière de sécurité, le commandant de la force de l'ATNUTO et le Représentant spécial, M. Vieira de Mello, sont arrivés à la conclusion qu'il était fondamental de maintenir le niveau actuel des forces pour pouvoir faire face à la menace posée par ces activités de la milice. La mise en oeuvre d'un plan précédemment annoncé tendant à ramener à 500 le nombre de soldats dans le secteur Est du Timor oriental – plan qui visait à ramener la taille du bataillon de 1 850 à 500 soldats avant la fin du mois de janvier –a par conséquent été reporté. La puissance actuelle des forces du Timor oriental après une première réduction, se situe à 1 636 soldats. Nous garderons la situation à l'examen et nous informerons le Conseil de toute nouvelle modification qui mériterait d'être apportée au niveau des forces ou à leurs modalités d'action.

Les contacts officiels et la coopération entre l'ATNUTO et les TNI restent satisfaisants, et les informations sur le personnel et les activités des milices sont transmises par l'intermédiaire du Groupe de travail de la coordination tactique. Toutefois, les événements du mois dernier suscitent à nouveau de vives préoccupations quant à la capacité ou à la volonté du TNI – ou, en tous cas, de certains de ses éléments – de prévenir les activités des milices au Timor occidental, de prendre les mesures qui s'imposent d'urgence de part et d'autre de la frontière et de garantir la sécurité des réfugiés au Timor occidental.

La situation actuelle en matière de sécurité a renforcé la détermination des dirigeants du Timor oriental de mettre en place une force de sécurité nationale. L'ATNUTO et les dirigeants du Timor oriental étudient de près le rapport, élaboré par une équipe du King's College de Londres, qui présente les formules possibles en ce qui concerne la création d'une force de sécurité et la réforme du secteur de la sécurité. Les trois formules proposées font des anciennes Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FALINTIL) l'élément central de la future force de défense. La première formule propose la mise sur pied d'une force pouvant compter jusqu'à 5 000 hommes, qui se fonderait sur les membres des anciennes FALINTIL et du personnel supplémentaire recruté par la conscription. Elle inclurait un effectif réduit de troupes spécialisées chargées de contenir les troubles civils et une composante aérienne et maritime modeste. La deuxième formule consisterait à mettre en place une force de 3 000 hommes, composée de 1 500 soldats permanents et de

1 500 appelés qui serviraient pendant un an. Enfin, la troisième formule consisterait à créer une force d'environ 3 000 hommes, dont la première moitié serait composée d'anciens soldats des FALINTIL et l'autre de réservistes volontaires. Tous ces soldats recevraient une formation leur permettant de faire face à des troubles civils. Pour des raisons économiques, l'étude est plutôt favorable à la troisième formule. Bien entendu, nous informerons le Conseil de l'évolution du débat concernant ces trois formules, qui se déroule entre les Timorais orientaux et d'autre parties intéressées.

Pour en venir maintenant à la question des réfugiés au Timor occidental, je voudrais dire que, parallèlement à l'intensification des activités des milices que je viens d'évoquer, la situation des réfugiés au Timor occidental n'a cessé de se détériorer. Les milices agissent ouvertement dans les camps et dans de vastes zones de la région frontalière. Elles ont érigé des barrages routiers dans la région, notamment sur la route principale entre Atambua et Batugade. Depuis la première semaine d'août, il n'y a pratiquement eu aucun retour par voie terrestre vers le Timor oriental, et les retrouvailles familiales à la frontière ont été suspendues. On a également constaté une multiplication des actes de violence et des attaques contre les travailleurs humanitaires. À Atambua, le quartier général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a été pris pour cible lors d'une manifestation organisée le 12 août par la milice Aitarak, sans que les TNI ou la police n'interviennent. Par la suite, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'OIM et une organisation non gouvernementale ont transféré la plus grande partie de leur personnel à Kupang. Le 22 août, des membres des milices ont attaqué et gravement blessé trois membres du personnel du HCR qui fournissaient une aide humanitaire à un camp de réfugiés situé à Naen, dans les environs d'Oecussi, qui jusque-là n'avait connu aucun problème de sécurité. Il convient de noter à cet égard qu'il a fallu plus de deux heures aux forces de sécurité pour arriver sur place. Les organisations humanitaires sont profondément préoccupées par ces faits nouveaux et elles pensent que les milices visent peut-être à imposer la suspension de l'aide humanitaire internationale en faveur des réfugiés. D'ailleurs, après les troubles du 22 août, le HCR a décidé de suspendre ses opérations au Timor occidental mais je crois comprendre qu'il a désormais repris ses activités, dans la mesure où il est satisfait de la manière dont les autorités indonésiennes ont réagi face à cet incident très regrettable. Deux suspects ont été arrêtés par les autorités indonésiennes et seront traduits en justice. Le Gouvernement indonésien a également condamné avec force les actes de violence perpétrés contre les agents humanitaires et a pris des mesures pratiques sur le terrain pour accroître la présence des forces de sécurité dans les camps et autour de ceux-ci.

Au début du mois, le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, M. Shihab, a annoncé que le Gouvernement indonésien avait l'intention de trouver une solution à l'impasse actuelle dans laquelle se trouve la situation des réfugiés. Une délégation importante du Département indonésien des affaires étrangères, dirigée par le Directeur général des affaires politiques au Ministère des affaires étrangères, M. Hassan Wirajuda, s'est rendue à Dili le 23 août. Au cours des longues discussions qui ont eu lieu à cette occasion, M. Vieira de Mello a demandé instamment au Gouvernement indonésien de prendre les mesures nécessaires en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour enrayer cette détérioration de la situation en matière de sécurité au Timor occidental et pour créer les conditions permettant le rapatriement volontaire dans une période de trois à six mois, des réfugiés se trouvant au Timor occidental dans une période de trois à six mois. Le HCR continuera de travailler avec les représentants des réfugiés afin que les réfugiés soient mieux informés de la situation au Timor oriental et encouragés à rentrer chez eux.

En ce qui concerne la gestion des affaires publiques, la mise en place de la nouvelle Administration transitoire au Timor oriental est maintenant en bonne voie. Le Cabinet s'est réuni cinq fois et a pris des décisions concernant de nombreux domaines, notamment la reconstruction des édifices publics et l'élaboration d'un cadre juridique et administratif permettant l'établissement d'un système fiscal au Timor oriental. Ce cadre constituera une base importante pour la mise en place d'une administration financière viable au Timor oriental.

Depuis le 1er juillet, le budget consolidé du Timor oriental est géré et exécuté séparément de celui de l'ATNUTO. Les droits de douane perçus par le service des frontières représentent un total de plus de 3 millions de dollars. Le 15 août, le fisc du Timor oriental a également commencé à percevoir des impôts.

En outre, des progrès ont été enregistrés dans la mise sur pied de la fonction publique, grâce au recru-

tement de Timorais orientaux qui a connu une augmentation rapide suite à l'approbation du budget consolidé du Timor oriental pour l'exercice 2000-2001. La fonction publique a déjà nommé à des postes à pourvoir dans les départements et bureaux de l'Administration transitoire au Timor oriental, 111 candidats du Timor oriental, dont 80 ont été affectés à l'Autorité budgétaire centrale et 22 au Bureau central des paiements.

La situation économique et sociale reste préoccupante dans l'ensemble du territoire, et continuera de l'être encore pendant un certain temps, on observe une amélioration notable de la situation de l'emploi et une reprise encourageante des activités économiques, en particulier à Dili. Le nombre de sociétés privées inscrites au registre du commerce est passé de 418 à 3114, la grande majorité d'entre elles étant des entreprises timoraises. Au cours des deux derniers mois, 83 projets supplémentaires à effet immédiat ont permis de créer 3 450 emplois pour une période de six mois. Les projets temporaires en faveur de l'emploi, qui ont été à l'origine de la création de 33 780 emplois pour les Timorais, sont entrés dans leur phase finale. Il y a également des nouvelles encourageantes indiquant que ces projets temporaires en faveur de l'emploi ont permis le développement d'entreprises économiques, par exemple dans le district de Liquica, où des fonds ont été réinvestis afin de lancer des sociétés artisanales et d'autres petites sociétés. On a également enregistré une augmentation progressive des propositions d'investissements étrangers dans les domaines du tourisme, de la construction d'hôtels, de la banque, de la pêche et de l'élevage.

À la suite du déploiement réussi d'un premier groupe de 50 officiers de police est-timorais, un deuxième groupe de 50 policiers reçoit une formation à l'Académie de police, qui durera jusqu'à la mi-octobre. À ce rythme, toutefois, il faudra environ cinq ans avant d'atteindre l'objectif de 3 000 policiers est-timorais. L'ATNUTO a mis au point une proposition visant à accélérer les promotions de l'Académie, afin qu'il y ait 130 diplômés par mois. Cependant, cette proposition exigerait que des contributions volontaires supplémentaires soient faites au budget de l'Administration transitoire.

En général, l'ordre public demeure stable, même si la police civile continue de faire état d'une tendance à la hausse du nombre de petites infractions et de larcins. Le 3 août, le Procureur général recruté internationalement est entré en fonction. Le Groupe spécial des crimes a accordé la priorité à des cas de crimes commis en 1999. En ce moment, 75 personnes sont détenues pour des crimes commis l'an dernier, notamment pour des incendies criminels, des viols et des meurtres. L'ATNUTO et le Gouvernement de l'Indonésie coopèrent étroitement dans le cadre des enquêtes sur les événements survenus en 1999. Une équipe de 23 enquêteurs indonésiens s'est rendue au Timor oriental le mois dernier pour interroger des témoins et visiter les lieux des crimes.

Dans le secteur de la santé, la transition de la phase d'urgence vers une démarche plus systématique en matière de prestations de soins de santé à long terme a été amorcée. Des services de santé publics sont maintenant disponibles localement dans le district de Liquica depuis le début de ce mois.

Dans le domaine de l'enseignement, un total de 3 000 enseignants du primaire ont été sélectionnés et nommés dans des écoles de district, et 1 750 enseignants du secondaire sont en voie d'être nommés. Un Congrès national des enseignants, auquel plus de 800 enseignants ont participé, s'est tenu du 10 au 12 août et a permis d'examiner des questions liées notamment au programme national et au calendrier scolaire.

Pour ce qui a trait au secteur de l'agriculture, des fonctionnaires agricoles de district travaillent avec les agriculteurs Est-Timorais dans 10 des 13 districts, à la mis en oeuvre d'un important programme d'enrichissement des sols qui permettra aux agriculteurs d'obtenir une deuxième récolte s'il y a suffisamment de pluies. Ce mois-ci, la Banque mondiale a également mis sur pied un Projet de relèvement de l'agriculture.

La remise en état et l'entretien de l'infrastructure du Timor oriental – en particulier des routes endommagées – se poursuivent, et ce sont des ingénieurs Est-Timorais qui supervisent la plupart des projets. Les préoccupations en matière de sécurité ont cependant retardé la réfection des routes dans le secteur occidental.

Les efforts visant au renforcement des capacités des ressources humaines se poursuivent également. Un groupe de 50 Timorais de l'Est terminent la phase finale d'un cours de formation diplomatique. L'Académie de la fonction publique a aussi offert des cours d'anglais aux fonctionnaires est-timorais. En outre, 75 gestionnaires supérieurs est-timorais ont partici-

pé à un cours de gestion d'une semaine organisé par l'Institut national d'administration publique du Portugal.

Les conseils consultatifs de district ont été désignés officiellement par l'Administration transitoire le 1er août, et ils sont actuellement opérationnels dans tous les districts.

Enfin, les préparatifs en vue de la mise en place du Conseil national, qui succédera au Conseil national consultatif, sont très avancés. Un processus de nomination ouvert pour les représentants de districts et les organisations civiles est en cours. Ces représentants seront nommés par les partis au sein du Conseil national de la résistance timoraise (CNRT), par les partis non représentés au CNRT, et par les trois principales religions au Timor oriental. Le Représentant spécial du Secrétaire général procèdera aux dernières sélections. Entre temps, le Conseil consultatif national a continué de se réunir. Au mois d'août il a approuvé trois règlements, dont celui qui interdit aux entreprises ou aux citoyens indonésiens qui n'habitent habituellement pas au Timor oriental d'effectuer des transactions foncières d'ici la fin des négociations avec l'Indonésie sur les biens et les demandes d'indemnisation.

Je voudrais maintenant aborder brièvement les activités politiques de ce mois. Je tiens à mentionner que le congrès du CNRT, qui constitue bien sûr un événement très important, a commencé le 21 août et se terminera aujourd'hui. Les dirigeants du CNRT, notamment son Président, M. Xanana Gusmão, se sont retirés à l'ouverture du congrès, en attendant que celui-ci se prononce sur l'avenir du CNRT. Nous donnerons au Conseil des informations supplémentaires sur cette question dès que l'ATNUTO aura pu évaluer les résultats du Congrès qui, comme je l'ai dit, se termine aujourd'hui.

Pour terminer, on peut dire qu'au cours de ce dernier mois, l'ATNUTO a continué de faire des progrès constants dans un certain nombre de domaines. Elle est toutefois gravement préoccupée, comme j'ai tenté de le montrer au cours de mon exposé, par la situation en matière de sécurité au Timor oriental et par le sort réservé aux réfugiés dans les camps situés au Timor occidental. Nous sollicitons l'appui ferme du Conseil au moment où l'ATNUTO poursuit ses efforts pour faire face à ces problèmes et les régler.

Enfin, je souhaite souligner que demain marquera le premier anniversaire de la consultation populaire au Timor oriental. Un grand nombre d'événements positifs se sont produits depuis la flambée de violence et de destruction qui s'est produite au Timor oriental après l'annonce des résultats de la consultation populaire le 4 septembre de l'an dernier. Le déploiement de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) et de l'ATNUTO, ainsi que le travail accompli par l'ATNUTO depuis sa création en octobre dernier, ont fait en sorte qu'il est maintenant possible pour les Timorais de l'Est d'envisager un avenir meilleur et de réaliser leurs aspirations à l'indépendance. L'ATNUTO va continuer, avec l'appui du Conseil, de collaborer avec les Timorais de l'Est pour les préparer à relever ce défi.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Annabi de son exposé sur la situation au Timor oriental et sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO).

Avant de donner la parole au premier orateur inscrit sur ma liste, je voudrais souhaiter la bienvenue au Secrétaire général à la présente séance du Conseil.

M. Minton (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais également remercier le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, de ses commentaires extrêmement utiles qui, comme toujours, ont fort bien remis la situation dans son contexte. Il est très encourageant de recevoir ces renseignements sur les efforts déployés par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour mettre sur pied les institutions civiques et économiques du Timor oriental. Tout cela est très positif. En même temps, ma délégation est préoccupée par les informations qu'il nous a données sur la poussée des activités négatives de la part des milices, et par le fait que certains éléments des forces armées indonésiennes (TNI) tolèrent et même encouragent activement ces activités.

Je crois donc que le travail du Conseil est fort bien défini. Nous devons encourager les efforts positifs que l'ATNUTO fait pour développer l'économie et la société du Timor oriental. De plus, nous devons accorder une attention constante à la situation des réfugiés, et continuer d'exercer une pression pour qu'elle soit réglée. Nous devons également mettre un terme aux activités très dommageables des milices et de ceux qui les soutiennent.

La présente séance vient également à point nommé puisque l'anniversaire de la consultation populaire – lors de laquelle 80 % de la population est-timoraise

s'est exprimée sur son avenir et a fait un choix qui a alors été reconnu par le Président Wahid et par le Gouvernement de l'Indonésie – aura lieu demain. Le Département d'État des États-Unis a publié une déclaration hier pour marquer cet anniversaire et féliciter la population du Timor oriental de sa longue, difficile et courageuse lutte pour l'indépendance, qui est maintenant en voie d'être réalisée. Ma délégation entend présenter ce message directement à M. Xanana Gusmão et à M. José Ramos-Horta, qui seront tous deux à New York en qualité d'invités spéciaux du Secrétaire général lors du Sommet du millénaire.

La déclaration publiée hier par les États-Unis faisait également état, malheureusement, des quelque 100 000 réfugiés qui demeurent dans des camps au Timor occidental. La situation en matière de sécurité dans ces camps est toujours complètement inacceptable pour mon gouvernement. Comme l'a indiqué le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, dans son exposé d'aujourd'hui, cette situation ne saurait être tolérée. Le Conseil doit l'exprimer très clairement dans ses débats d'aujourd'hui. Le porte-parole du Département d'État a exhorté hier le Gouvernement indonésien à rétablir la sécurité dans tout le Timor occidental et à élaborer un plan pratique pour le rapatriement et la réinstallation des réfugiés, chose sur laquelle nous avions insisté à maintes reprises au Conseil de sécurité.

Au niveau du Conseil, nous avons déploré les activités récurrentes des milices le long de la frontière et au Timor oriental, qui ont entraîné la mort de deux soldats de la paix des Nations Unies. L'anniversaire du 30 août va peut-être inciter les milices et d'autres avec elles à faire encore monter la violence. La séance d'aujourd'hui sert à signifier clairement que ces actes de violence ne sauraient être tolérés. Les milices et ceux qui les soutiennent doivent être arrêtés, désarmés et démantelés immédiatement.

La communauté internationale et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) doivent demander au Gouvernement indonésien de prendre des mesures concrètes pour faire face aux problèmes inquiétants de sécurité que posent les milices, et ce avant que le HCR puisse reprendre ses importantes fonctions au Timor occidental. Et l'ATNUTO doit pouvoir accomplir sa tâche importante de concert avec le peuple du Timor oriental, qui s'est exprimé de façon si claire il y a un an. Nous espérons que nos travaux d'aujourd'hui – l'exposé et les observations faites autour de cette table – permettront d'appuyer ces objectifs.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance. Nous remercions également le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, de son exposé fort utile et détaillé, qui vient à point nommé. Nous sommes également très satisfaits de la présence aujourd'hui du Secrétaire général à nos côtés.

Je me félicite de cette occasion qui nous est donnée de commémorer les événements de l'année dernière au Timor oriental. Aujourd'hui, nous nous trouvons face à la situation suivante : l'odieuse violence des milices au Timor oriental refait malheureusement surface ; le personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a été victime d'agressions mortelles et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) s'est vu forcé par des mesures d'intimidation de suspendre ses activités dans les camps de réfugiés du Timor occidental. Il n'est donc pas inopportun de nous rappeler maintenant la raison pour laquelle le Conseil de sécurité et les Nations Unies sont engagés au Timor oriental : c'est parce que, il y aura demain un an, plus de 90 % des électeurs inscrits dans le territoire ont bravé une violence et une intimidation effroyables pour pouvoir dire ce qu'ils pensaient sur la façon dont ils voulaient être gouvernés. Quelques jours plus tard le 3 septembre le Secrétaire général allait nous faire savoir que 78,5 % de ces électeurs avaient choisi l'indépendance.

C'est avec la plus grande sincérité que je peux dire que ce soir-là, nous étions tous, au Conseil, particulièrement émus : le peuple du Timor oriental venait de manifester sa foi dans la démocratie et dans la primauté du droit en faisant massivement montre de courage et de détermination. Nous avons immédiatement réagi par une déclaration présidentielle, qui soulignait la nécessité d'appliquer le verdict des urnes dans un climat de paix et de sécurité, sans plus de violence et de manoeuvres d'intimidations.

Malheureusement, cela ne devait pas se passer ainsi. Comme c'est si souvent le cas, les « trouble-fête » dont parlait l'Ambassadeur Brahimi avec tant d'éloquence dans son rapport sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, ont cherché à saper par la violence les accords du 5 mai 1999 et le scrutin du 30 août. Le Conseil, tout à son honneur, a répondu promptement et unanimement en autorisant

l'envoi de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) pour rétablir l'ordre public. Nous devrions remercier une fois de plus le Gouvernement australien d'avoir pris si résolument l'initiative dans cette opération, en y payant le prix impressionnant que l'on sait.

Le Conseil doit montrer aujourd'hui le même niveau d'engagement et de détermination. Comme l'a dit le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, les milices cherchent à nouveau à saper par la violence la mise en oeuvre pacifique des résultats du scrutin. Le Royaume-Uni est profondément inquiet de la dégradation de la situation humanitaire de part et d'autre de la frontière du Timor. Nous avons à faire à des milices bien armées, dont les activités semblent viser quelque objectif sinistre. Ils prennent pour cible le personnel de l'ATNUTO, dont deux ont déjà perdu la vie.

C'est inacceptable. On ne peut tolérer que cette situation persiste. Le Représentant spécial, M. Vieira de Mello, a déjà réagi, comme l'a dit M. Annabi, en suspendant la réduction des effectifs de la composante militaire de l'ATNUTO. Mais l'Indonésie doit coopérer plus étroitement avec l'ATNUTO pour mettre fin aux incursions transfrontières au Timor occidental, pour désarmer et démanteler les milices et pour poursuivre les membres des milices qui se sont rendus coupables de crimes.

Nous avons également été atterrés par l'agression dont ont été victimes, le 22 août, trois employés du HCR au camp de réfugiés de Naen. Le Gouvernement indonésien s'est déclaré disposé à prendre la situation en main mais nous regrettons qu'à ce jour il n'ait pas été en mesure d'assurer la sécurité dans les camps. Les belles paroles ne suffisent pas ; le moment est venu de passer aux actes.

À cet égard, nous approuvons la décision prise originalement pas le HCR, si difficile qu'elle ait été, de suspendre ses activités dans les camps de réfugiés jusqu'à ce que la sécurité soit rétablie. M. Annabi nous a dit aujourd'hui que le HCR retournait maintenant sur le terrain – c'est une bonne nouvelle. Mais il est impératif que le Gouvernement indonésien agisse rapidement pour rétablir la sécurité dans les camps. Il doit désarmer ceux qui empêchent le HCR de faire son travail et traduire en justice ceux qui commettent des agressions contre le personnel des Nations Unies.

Pour ce qui est des aspects un peu plus positifs, nous trouvons encourageante l'initiative prise par le Gouvernement indonésien de réinstaller les réfugiés est-timorais se trouvant encore au Timor occidental soit en Indonésie soit au Timor oriental. Mais nous aimerions avoir davantage d'informations sur la mise en oeuvre de ce plan. Dans un premier temps, il est nécessaire de stabiliser la situation en matière de sécurité afin que le processus d'enregistrement puisse se dérouler normalement.

Les efforts faits par le Gouvernement indonésien pour identifier les personnes soupçonnées d'avoir commis l'an dernier des violations des droits de l'homme sont également encourageants. Nous espérons que ces personnes seront dûment traduites en justice.

L'ATNUTO a fait beaucoup au cours de l'année écoulée. L'exposé du Sous-Secrétaire général, M. Annabi, le confirme. M.Annabi a demandé le ferme soutien du Conseil et je suis sûr que ce soutien ne lui fera pas défaut. Mais il reste encore beaucoup à faire. Le Conseil doit rester vigilant. Nous devons montrer combien nous sommes déterminés à ne pas laisser la violence des milices mettre en péril l'excellent travail de Sergio Vieira de Mello et de l'ATNUTO. Le Royaume-Uni est prêt à demander au Conseil de prendre des mesures officielles à cet effet si nécessaire. Comme tous les membres de l'Union européenne au nom desquels le représentant de la France va parler tout à l'heure au cours de ce débat, nous sommes pleinement résolus à aider le peuple du Timor oriental à obtenir l'indépendance en faveur de laquelle il s'est prononcé à une majorité aussi écrasante. Comme les autres membres autour de cette table, nous espérons que le Timor oriental deviendra la première démocratie nouvelle du XXIe siècle.

M. Chowdhury (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance publique sur le Timor oriental. Nous vous sommes également reconnaissants de votre témoignage de sympathie suite au décès au Timor oriental du soldat du Bangladesh au Timor oriental, qui a perdu la vie au service de la paix. Nous adressons également nos remerciements au Sous-Secrétaire général, M. Annabi, pour son exposé détaillé sur les derniers événements survenus au Timor oriental.

Au nombre des problèmes épineux auxquels doit faire face l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), le renforcement des capacités dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines est particulièrement important.

Nous appuyons totalement la décision de l'ATNUTO de procéder à des consultations avec les organismes concernés de l'ONU et les autres partenaires de développement pour déterminer les besoins dans ce domaine. Le projet de stratégie pour une mise en valeur des ressources humaines et un renforcement des institutions, qui a été présenté récemment dans le cadre d'un atelier, semble représenter à cet égard une bonne approche graduelle.

Nous sommes très préoccupés par les affrontements intervenus récemment entre la force de maintien de la paix de l'ATNUTO et les milices, qui ont entraîné la mort de plusieurs soldats de la paix. Si déplorables que soient ces événements, leurs répercussions plus larges, tant sur la portée de la mission des Nations Unies, que sur le rapatriement des réfugiés, sont encore plus inquiétantes.Le rapatriement des réfugiés d'est quasiment interrompu. La situation dans les camps de réfugiés reste très tendue. Le personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)et les autres travailleurs humanitaires continuent d'être la cible des milices. Comme nous l'avons fait par le passé, nous lançons un appel pressant pour que des mesures soient prises afin de mettre fin aux activités des milices.

Nous avons noté avec intérêt la décision prise par les autorités indonésiennes de fermer les camps de réfugiés au Timor occidental dans un délai de quelques mois. Nous pensons que cette mesure doit être prise en pleine coopération et consultation avec l'ATNUTO et le HCR. Ainsi, la solution sera applicable et contribuera à l'objectif ultime, qui est le rapatriement de tous les réfugiés du Timor oriental. Nous jugeons indispensable que le processus d'enregistrement soit terminé par le HCR avant que les camps ne ferment. Mais en attendant, il faut continuer de faire des efforts pour garantir la sécurité des réfugiés ainsi que des travailleurs humanitaires internationaux au Timor occidental.

Nous nous félicitons de l'initiative prise par le Gouvernement indonésien pour accélérer le processus de rapatriement. Nous reconnaissons que le succès de cette initiative dépend aussi bien de l'élément financier que de la création, des deux côtés de la frontière, de conditions sociales et économiques propices au processus de rapatriement et de réinstallation. Il est encourageant de constater que des offres d'assistance ont commencé à arriver.

Nous avons été encouragés d'entendre, au cours de la séance d'information du mois dernier, que des membres des FALINTIL avaient reçu une assistance intérimaire de l'ATNUTO, alors que des dispositions plus définitives étaient étudiées par un groupe du King's College de Londres. Nous pensons que le résultat de cette étude devrait faire l'objet d'une discussion très approfondie entre les FALINTIL et l'ATNUTO. Nous pensons que les dispositions en matière de sécurité dans le territoire doivent être prises par des décisions bien informées des dirigeants est-timorais. L'ATNUTO doit jouer un rôle de facilitateur pour la prise de cette décision.

Demain, le Timor oriental va célébrer le premier anniversaire du référendum historique par lequel son peuple s'est prononcé en faveur de l'indépendance. Depuis un certain temps, nous avons vu à un mouvement de masse se construire petit à petit en faveur d'un processus de transition vers l'indépendance. Cela n »a rien d'étonnant et nous appuyons pleinement les mesures préparatoires qui sont prises par l'ATNUTO à cet égard. Pour leur part, les dirigeants est-timorais sont également impliqués.

Ici, je vais quelque peu m'écarter de mon texte pour exprimer notre préoccupation à la suite de l'annonce de la démission de M. Xanana Gusmão. Nous avons ensuite appris qu'il avait retiré sa démission. Peut-être M. Annabi pourrait-il nous confirmer l'une ou l'autre de ces informations.

Au tout premier congrès multipartite, qui se tient actuellement, le peuple est-timorais a commencé à considérer l'élaboration d'une constitution et d'un plan d'action national pour les droits de l'homme. Nous pensons que ces contributions timoraises sont les plus importantes dans le processus de transition et, par conséquent, elles doivent provenir de la participation globale et élargie de toute la population du Timor oriental.

M. Hamer (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Secrétaire général de sa présence parmi nous aujourd'hui, et M. Annabi de son exposé très utile.

Le représentant de la France fera une déclaration au nom de l'Union européenne. Bien entendu, les Pays-Bas souscrivent pleinement à cette déclaration.

Le Timor oriental a fait beaucoup de chemin depuis la consultation populaire, qui y a eu lieu il y a un

an, ainsi que depuis les actes de violence et les dégâts insensés qui ont suivi celle-ci. Comme d'autres avant moi, je voudrais exprimer notre reconnaissance et notre admiration à M. Vieira de Mello et à tous les hommes et femmes de la l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et, d'ailleurs, de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) lors d'un phase précédente. La grande majorité de ces personnes dévouées, personnel de l'ONU ou des Timorais de l'Est, reste anonyme, mais d'autres devront consolider les résultats de leur travail.

Le Timor oriental semble être sur la bonne voie. Toutefois, il reste encore de nombreuses tâches de reconstruction et d'édification de la nation à réaliser. La participation active de la communauté internationale, et notamment du Conseil de sécurité, demeure indispensable. En particulier, nous ne pouvons pas mettre ce grand projet en danger en retirant trop rapidement la participation internationale directe.

Le défi auquel le Timor oriental est confronté n'est pas uniquement de nature sociale, économique ou institutionnelle. Malheureusement, comme nous l'a révélé encore aujourd'hui l'exposé de M. Annabi, la situation en matière de sécurité militaire reste aussi précaire que jamais. En fait, elle s'est même aggravée. Des membres de milices bien formés et bien équipés pénètrent à partir de bases au Timor occidental, quasiment en toute impunité. Le 3 août le Conseil de sécurité a demandé que l'on procède à une évaluation militaire de la situation en matière de sécurité et de ses conséquences sur la composante militaire de l'ATNUTO. Je serais très reconnaissant à M. Annabi de nous dire quand le Secrétariat a l'intention d'organiser cette réunion d'information pour le Conseil.

En ce qui concerne les camps des réfugiés au Timor occidental, nous sommes aussi très préoccupés par les attaques perpétrées contre trois travailleurs du HCR. Dans de telles circonstances, il est difficile pour le HCR d'accomplir ses tâches cruciales, notamment la tâche fondamentale, qui est l'enregistrement des réfugiés. Je voudrais demander à M. Annabi de nous dire comment le Secrétariat interprète la déclaration du Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, M. Shihab, laissant entendre que les camps de réfugiés au Timor occidental seront bientôt fermés. Comment une telle déclaration peut-elle être réaliste, compte tenu de la poursuite des activités des milices, qui sont mieux équipées et mieux organisées que jamais, et dont les actions se déroulent quasiment sans entrave.

Enfin, les Pays-Bas s'attendent à ce que l'Indonésie respecte pleinement ses obligations en poursuivant ceux qui sont responsables des violations des droits de l'homme commises au Timor oriental. Malheureusement, la nouvelle législation récemment adoptée par le Parlement indonésien suscite un certain nombre d'incertitudes désagréables à cet égard. Toutefois, le fait que le Procureur général Marzuki Darusman ait dressé une liste de 33 personnes qui seront bientôt mises en accusation laisse un certain espoir que l'Indonésie va bientôt entamer des poursuites judiciaires contre celles-ci.

M. Granovsky (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions également, Monsieur le Président, vous témoigner aussi notre gratitude pour avoir organisé cette séance, et nous remercions le Sous-Secrétaire général Annabi de son exposé très complet.

La Fédération de Russie considère qu'il est profondément symbolique le fait que notre séance d'aujourd'hui se tienne pratiquement à la veille du premier anniversaire de la consultation populaire sur le statut du Timor oriental. Au vu des faits survenus cette année, on ne peut que se rappeler les pertes humaines et matérielles qui ont suivi la proclamation des résultats de la consultation, de même que les réactions loin d'être indifférentes de la communauté internationale aux événements qui se déroulaient au Timor oriental. L'Organisation des Nations Unies et son Conseil de sécurité ont permis, conformément à leur mission, d'assurer la paix dans cette région. Cette politique doit être maintenue.

Evidemment, cet anniversaire ne nous empêche pas d'évaluer les priorités du moment. Comme dans tout autre domaine, les réalisations positives alternent avec les phénomènes négatifs. Parmi les premières, naturellement, il convient de citer les efforts en faveur de la réconciliation nationale et, par exemple, une bonne nouvelle telle que l'ouverture à Dili du premier centre pour l'emploi.

Parmi les facteurs préoccupants, nous jugeons nécessaire de mentionner la suspension, à partir du 22 août, des opérations du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au Timor occidental, dont nous a parlé M. Annabi, suite à la bastonnade infligée au personnel humanitaire par lesdites milices. Nous sommes satisfaits de l'intention de reprendre cette activité. Nous considérons que le problème des camps de réfugiés situés dans la partie indonésienne de l'île doit être

résolu dans les plus brefs délais. À cet égard, nous fondons des espoirs sur les nouveaux projets annoncés par les autorités indonésiennes dans ce domaine. En tout état de cause, nous tenons à souligner la nécessité d'assurer la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel international.

Pour terminer, je voudrais exprimer l'espoir que la deuxième année de la transition du Timor oriental vers l'indépendance sera plus riche en nouvelles positives.

M. Shen Guofang (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la séance publique d'aujourd'hui. La délégation chinoise souhaite également remercier le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Hédi Annabi, de son exposé très complet.

Demain sera une journée importante dans l'histoire du Timor oriental. Il y a un an, une consultation populaire s'est déroulée au Timor oriental sous les auspices de l'ONU, à l'issue de laquelle ce pays s'est engagé dans la voie de l'édification nationale. Au cours de l'année écoulée, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), avec l'aide de la communauté internationale, a réalisé des progrès concrets en ce qui concerne la relance de l'économie, la reconstruction des logements et des infrastructures, le maintien de l'ordre public et de la sécurité, la formulation de nouvelles lois, la création d'emplois et la formation de la population locale. Elle a en outre établi un Cabinet conjoint avec des Timorais de l'Est, ce qui a permis à la population locale de participer de manière plus active et plus rapide au processus de transition. Nous nous félicitons de ces progrès.

Nous prenons note du volume important de travail accompli par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello et son équipe, auxquels nous sommes très reconnaissants. Ils ont réalisé tous ces progrès dans des conditions extrêmement difficiles, ce qui est un accomplissement remarquable. Nous sommes certains que le Conseil de sécurité continuera d'appuyer les efforts du Représentant spécial du Secrétaire général, M. De Mello.

La tâche de l'ATNUTO au Timor oriental consiste à construire un nouveau pays à partir de rien, ce qui est une entreprise sans précédent dans l'histoire de l'ONU. Je tiens à souligner en l'occurrence que dans la définition des critères et normes devant régir l'indépendance du Timor oriental, il faudra toujours tenir compte des traditions et de la culture du Timor oriental, ainsi que de la volonté et des choix de la population locale.

Nous sommes très préoccupés par la situation en matière de sécurité au Timor oriental. Le fait qu'un certain nombre d'incidents violents se sont produits dans les zones frontalières est particulièrement inquiétant. Nous condamnons les actes de violence dirigés contre des soldats de la paix de l'ONU et nous espérons que ces actes de violence et ces incidents feront l'objet d'enquêtes approfondies. Nous espérons également que le Gouvernement indonésien continuera de coopérer avec l'ATNUTO et qu'il adoptera des mesures pour garantir la sécurité le long de la frontière avec le Timor oriental. Nous nous félicitons de la décision prise par le Gouvernement indonésien de fermer les camps de réfugiés au Timor occidental et nous espérons que cela mènera à une solution définitive du problème des réfugiés qui se trouvent encore au Timor occidental. Une solution appropriée à cette question nécessitera l'aide de la communauté internationale et la coopération du Gouvernement indonésien. Nous sommes certains que le Gouvernement indonésien honorera ses engagements et qu'il continuera d'apporter sa coopération à l'ATNUTO.

M. Theron (Namibie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Annabi, de l'exposé très complet qu'il nous a présenté aujourd'hui sur la situation au Timor oriental. Malgré les informations faisant état de progrès constants réalisés grâce aux activités menées par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), celle-ci se trouve confrontée à une situation de plus en plus difficile sur le plan de la sécurité.

Alors que les Timorais de l'Est vont célébrer demain le premier anniversaire de la consultation populaire, ils le feront sans aucun doute avec un mélange de joie et de tristesse: de joie, parce qu'ils ont alors pu prendre une décision pour déterminer leur propre avenir et les résultats de cette décision sont à présent en bonne voie de se concrétiser, et de tristesse, à cause de la violence et des massacres dont ils en été victimes avant et après le vote. Mais les Timorais de l'Est savent toutefois qu'ils se sont engagés dans une voie sans retour et qu'ils doivent parvenir à une indépendance véritable d'ici l'année prochaine.

Pour ce qui est des autres questions, ma délégation se félicite des progrès réalisés dans le choix des représentants au Conseil national. Comme nous l'avons déjà fait observer, cette instance élargie permettra de faciliter les consultations avec les Timorais de l'Est. De même, d'autres faits positifs tels que l'achèvement du premier programme de formation à la diplomatie et le travail accompli par l'Académie de la fonction publique méritent d'être salués.

L'infiltration de milices armées venant du Timor occidental continue d'être une source de préoccupation pour ma délégation et le meurtre récent ou les blessures infligées à des soldats de maintien de la paix sont des incidents fort regrettables. Nous nous félicitons des mesures prises par l'ATNUTO pour mettre fin à ces menaces qui sont actuellement bien orchestrées. Nous convenons que cette situation doit être suivie de très près et nous demandons aux autorités responsables en Indonésie de prendre des mesures efficaces pour empêcher de nouvelles incursions.

Nous sommes tout aussi préoccupés par la situation tragique des réfugiés dans les camps du Timor occidental, qui résulte des intimidations et des actes de violence perpétrés par les milices. Ma délégation s'inquiète en particulier de la recrudescence des activités des milices et du fait qu'elles agissent au grand jour. À cet égard, nous nous félicitons de l'engagement pris par le Gouvernement indonésien de s'occuper de la situation dans les camps en vue de mettre fin aux activités des milices. Il faut toutefois qu'il le casse en étroite coopération avec l'ATNUTO. Le Gouvernement doit également prendre des mesures pour faciliter le rapatriement volontaire au Timor oriental et pour permettre la réinstallation de ceux qui ne souhaitent pas y retourner. La communauté internationale doit aider l'Indonésie dans cette tâche.

Pour terminer, ma délégation voudrait exprimer sa gratitude à M. Mello et à son équipe pour l'excellent travail qu'ils ont réalisé. Nous pensons qu'il y a également lieu de rendre hommage à son prédécesseur, M. Ian Martin, ainsi qu'au personnel de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO) et de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) pour le travail courageux qu'ils ont réalisé l'année dernière lors de la période difficile qui a précédé et qui a suivi la consultation populaire.

Mme Durrant (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance publique sur le Timor oriental. Je voudrais également exprimer la gratitude de ma délégation au Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Hédi Annabi, pour son exposé très utile et opportun.

La consultation populaire qui a eu lieu l'année dernière au Timor oriental a marqué une étape importante dans la lutte du peuple est-timorais pour l'indépendance et l'autodétermination. À la veille de l'anniversaire de cette consultation, la Jamaïque salue l'esprit héroïque et le courage du peuple est-timorais et nous l'assurons de notre solidarité et notre soutien indéfectibles.

Nous ne pouvons manquer de rappeler ici les morts tragiques et la destruction des biens qui ont suivi la consultation populaire. Il est donc encourageant qu'un an plus tard, des progrès considérables aient été réalisés, grâce à la mise en place de structures démocratiques et d'institutions administratives solidement établies. Le Conseil national a commencé à jouer un rôle crucial dans le processus politique, avec l'aide des organes gouvernementaux chargés d'établir les politiques. Un environnement a ainsi été créé en vue du développement d'une démocratie multipartite en prévision d'élections démocratiques. Des progrès ont également été réalisés en vue de la mise en place d'un système de justice avec l'ouverture récente d'un nouveau tribunal de district à Baucau en dehors de Dili et avec la proposition d'élaborer un plan d'action national sur les droits de l'homme. Il est important pour le bon déroulement de ce processus de poursuivre les efforts en vue de traduire en justice ceux qui sont responsables des crimes commis à la suite du référendum de l'année dernière.

D'autres progrès ont été réalisés, parmi lesquels on peut notamment citer l'amélioration des services de santé publique, la relance du système d'enseignement et le renforcement des capacités de la population active, y compris la formation de fonctionnaires et de policiers.

Tout cela n'aura pas été possible sans la participation directe de la communauté internationale, tout d'abord par le biais de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET), ensuite par celui de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Cette participation doit se poursuivre.

Nous reconnaissons la contribution considérable apportée par des hommes et des femmes dévoués, dont certains ont sacrifié leur vie pour la cause de la paix, et nous nous associons aux condoléances qui ont été exprimées aux gouvernements du Bangladesh et du Népal pour les pertes enregistrées récemment.

Comme M. Annabi l'a indiqué, l'ATNUTO a poursuivi ses travaux importants en matière de gouvernance, en permettant la sécurité et la reconstruction de l'économie. Nous sommes heureux d'avoir pris connaissance de l'amélioration de la situation en matière d'emploi. Nous considérons que tous ces éléments sont importants pour la construction de la nation.

C'est dans ce contexte que ma délégation est très préoccupée par le fait que la détérioration de la situation en matière de sécurité au Timor oriental et les événements qui se déroulent au Timor occidental risquent de compromettre les progrès déjà réalisés.

Nous condamnons les assauts lancés par les milices contre le personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)au Timor occidental et nous regrettons profondément que le HCR ait dû suspendre ses opérations au Timor oriental en raison des dommages causés par les milices. Nous déplorons toute mesure tendant à perturber les activités importantes des instituions de secours et à compromettre la sécurité et le bien être du personnel humanitaire ainsi que des réfugiés.

Nous attendons de prendre connaissance des résultats des enquêtes menées en coopération avec les autorités indonésiennes.

Eu égard, en particulier, à l'imminence de la fermeture des camps de réfugiés, ma délégation espère que le rapatriement de plus de 100 000 réfugiés qui se trouvent encore au Timor occidental pourra être terminé à temps et en toute sécurité grâce aux efforts combinés de l'ATNUTO, du HCR et des autorités indonésiennes.

Certaines informations font état de la poursuite des affrontements près de la frontière avec le Timor occidental, et nous demandons instamment au gouvernement indonésien de faire tout ce qui est en son pouvoir pour faire cesser les incursions trans-frontières à partir du Timor occidental, ainsi que pour apporter des garanties de sécurité pour le personnel humanitaire et pour les réfugiés.

Nous sommes conscients du fait que le gouvernement indonésien a envoyé une brigade de soldats pour assurer la protection du personnel humanitaire et des réfugiés mais il est évident que les milices continuent d'agir en toute impunité. Cela ne peut pas continuer. Nous lançons un nouvel appel pour que ces milices soient désarmées et dissoutes et pour que soient traduites en justice les personnes responsables des crimes commis.

En conclusion, nous voudrions rappeler notre soutien aux activités de l'ATNUTO et au peuple de Timor oriental dans sa marche vers l'indépendance. Nous attendons de pouvoir accueillir le Timor oriental parmi la famille des nations.

M. Cappagli (Argentine) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président d'avoir organisé cette séance publique sur le Timor oriental. Je voudrais remercier également le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Hédi Annabi, des informations complètes qu'il nous a fournies.

Il y a exactement un an, le peuple du Timor oriental se préparait à prendre une décision cruciale au sujet de son avenir, choisissant entre une large autonomie au sein de l'Indonésie et l'indépendance. Le 30 août 1999, les habitants du territoire ont décidé, à une majorité écrasante, de commencer un processus de transition vers l'indépendance sous la tutelle de l'Organisation des Nations Unies.

Le chemin parcouru depuis n'a pas été sans difficultés ni sans risques. les actes de violence et de destruction qui ont suivi la consultation populaire en sont la preuve. L'étendue de la catastrophe humanitaire qui en a résulté a suscité une préoccupation sérieuse de la communauté internationale et a conduit à une action concertée de tout le système des Nations Unies.

Un an après ces incidents graves, il est agréable de constater que la situation d'urgence humanitaire a été dépassée. Il est convient de noter également le progrès réalisé dans l'édification des institutions qui serviront de base à l'indépendance du territoire. À cet égard, il convient de souligner que les décisions principales ont été prises après la tenue de consultations avec le représentant du peuple du Timor oriental, et que les timorais eux-mêmes assument de plus en plus des responsabilités importantes dans la gestion de leurs propres intérêts.

Je voudrais réaffirmer la gratitude de l'Argentine à l'égard du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, ainsi qu'à l'égard de tout le personnel de l'ATNUTO pour leur excellent travail. Ils ont mené à bien leur tâche dans des conditions extrêmement difficiles et parfois, en effet, la sécurité du personnel des Nations Unies a été gravement mise en danger. Au cours des dernières semaines, plusieurs nombres de l'ATNUTO ont perdu leur vie dans l'accomplissement de leur devoir. Je tiens à exprimer aux gouvernements du Bangladesh et du Népal ainsi qu'aux membres des familles des victimes les plus sincères condoléances du peuple et du gouvernement argentins.

Malgré l'amélioration générale de la situation au Timor oriental, nous devons exprimer notre préoccupation face à l'absence de solution aux deux problèmes graves : les incursions des milices à travers les frontières terrestres et la situation des réfugiés dans les camps du Timor occidental. Dans ces deux cas, nous avons constaté que malgré le temps qui s'est écoulé. et malgré les appels de la communauté internationale, la situation ne s'est pas améliorée. Bien au contraire, elle s'est dégradée au cours du dernier mois. Nous réaffirmons par conséquent une fois de plus notre appel pour que les éléments des milices qui continuent d'opérer au Timor oriental soient désarmés, séparés des réfugiés et que leurs activités soient contrôlées.

Nous sommes sûrs que les autorités indonésiennes respecteront les engagements qu'elles ont pris et qu'elles prendront dès que possible les décisions qui s'imposent pour résoudre définitivement ce grave problème.

M. Duval (Canada) : Monsieur le Président, je voudrais aussi d'abord vous remercier d'avoir organisé cette séance publique sur la question de Timor oriental qui arrive plus qu'à une date anniversaire, mais bien à un moment critique de l'évolution de la situation en matière de sécurité. Je voudrais remercier aussi le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, des informations détaillées qu'il vient de nous communiquer sur la situation au Timor oriental.

Le Canada, comme tous les pays qui se sont exprimés, est très préoccupé par la vague d'incidents violents et par la détérioration générale de la sécurité au Timor oriental. Les actes de violences perpétrés récemment contre la Mission des Nations Unies au Timor oriental(MINUTO) et contre le personnel humanitaire par des milices favorables à l'intégration sont inquiétants et inacceptables. Le Canada est pratiquement préoccupé et attristé par la mort de deux soldats de la paix lors de deux incidents séparés survenus au cours du mois dernier, ainsi que par les agressions dont continue d'être victime le personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Timor oriental. Nos condoléances vont aux familles des victimes de ces incidents, de la Nouvelle-Zélande, du Népal ainsi que du Bangladesh que l'on a évoqué en début de séance.

Nous avons pris note de la décision de l'Indonésie et de la MINUTO d'enquêter ensemble sur le meurtre de ces deux casques bleus afin de poursuivre les auteurs de ces crimes. Peut-être M. Annabi pourrait-il en fin de séance nous dire si des progrès ont été accomplis sur ce point.

Les chefs des milices doivent respecter leur engagement et ne pas entraver le retour en toute sécurité des réfugiés. Nous attendons du Gouvernement indonésien qu'il joue un rôle constructif à cet égard, notamment en s'assurant que le personnel humanitaire international et local qui facilite ces retours ne vit pas dans la peur constante et qu'aucun mal ne lui sera fait. M. Annabi a évoqué les efforts entrepris par le Gouvernement indonésien pour restaurer l'ordre et la sécurité dans les camps. Ces mesures sont essentielles. Ils doivent être poursuivis avec vigueur en étroite coopération avec l'ATNUTO, comme il a été souligné par plusieurs orateurs précédents. Nous souhaitons que le Conseil soit informé, de façon suivie, des progrès et des difficultés dans ce domaine.

Peut-être que M. Annabi pourrait nous confirmer que le Gouvernement indonésien a déjà fait le nécessaire pour commencer à séparer les membres des milices de la population des camps.

Nous avons pris note du plan du Gouvernement indonésien de démanteler les camps de réfugiés au Timor occidental. Nous pensons que tous les retours devront être volontaires et que la question de la responsabilité de la sécurité des réfugiés devra être résolue à l'avance. Il serait intéressant de voir comment l'ATNUTO compte gérer ces questions.

Nous sommes bien entendu également préoccupés par les autres problèmes qui dissuadent les réfugiés de rentrer chez eux. Outre le problème des milices et de la violence, il est probable que peu de réfugiés retourneront chez eux tant que les problèmes des choix possi-

bles de leur réinstallation, de l'insuffisance de l'infrastructure au Timor oriental et des retraites des fonctionnaires n'auront pas été résolus. Nous aimerions savoir si l'ATNUTO a déjà pris des mesures à cet égard.

Nous souhaitons rendre hommage à l'ATNUTO pour les efforts qu'elle a déployés afin de faire participer étroitement les Timorais à l'administration du territoire et pour s'être efforcée, par l'intermédiaire du Conseil national, de renforcer les capacités locales en matière de sécurité et de gouvernement. Les Timorais doivent être inclus dans l'administration des Nations Unies, autant que faire se peut, surtout en ce qui concerne les besoins qu'éprouvera à l'avenir le territoire en matière de sécurité, afin de bien préparer le retrait de la mission.

Finalement, les travaux novateurs entrepris par l 'ATNUTO dans le domaine de la justice jettent des bases solides dans ce pays, et nous sommes convaincus que ces travaux déboucheront sur une coopération plus étroite entre l'ATNUTO et les autorités indonésiennes afin de poursuivre ceux qui se sont rendus coupables de violations des droits de l'homme. Tandis que le Ministère de la justice indonésien poursuit son enquête, nous l'encourageons à poursuivre sa coopération avec l'ATNUTO afin d'avoir un meilleur accès aux preuves et aux témoins. En ce sens, l'Indonésie est un partenaire essentiel du Conseil.

Pour terminer, nous croyons qu'il serait utile, comme l'a évoqué le représentant des Pays-Bas, que le Conseil soit informé, en temps opportun de la situation en matière de sécurité du point de vue militaire.

M. Maiga (Mali) : Monsieur le Président, permettez-moi, à mon tour, de remercier M. Annabi pour les informations complètes qu'il nous a fournies et de vous remercier en même temps pour la tenue de cette séance publique sur le Timor oriental, qui intervient à la veille du premier anniversaire de la consultation populaire organisée dans le pays.

Lors de l'examen de la question au cours du mois écoulé, nous avons fait état des progrès réalisés par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), progrès remarquables à tous les niveaux : élaboration de mécanismes de consultation avec les Timorais de l'est, mise en place des bases de la structure administrative du futur État indépendant, sécurisation de la majorité de la population et, enfin, reconstruction du pays. Ma délégation, qui suit avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation au Timor oriental, voudrait faire à cet égard les observations ci-après.

Présentant le deuxième rapport semestriel du Secrétaire général sur les activités de l'ATNUTO lors de l'examen de la question, il y a tout juste un mois, le Secrétariat a indiqué que le grand défi au Timor oriental est de reconstruire le système politique en assurant une participation qui soit la plus large possible au processus. Il est loisible de constater que l'Administration transitoire est en train de s'acquitter efficacement de cette tâche par la mise en place d'institutions locales démocratiques. Plus que jamais, l'ATNUTO doit œuvrer au développement d'une société civile et aux règles concourrant à l'État de droit. Le pluralisme politique et la participation citoyenne de tous les Timorais de l'Est au jeu politique, dans un cadre de transparence et d'équité, assureront, à n'en pas douter, la construction de la démocratie et créeront le sentiment d'appartenance à une communauté de droits et d'obligations. Les dernières mesures prises par l'Administrateur de l'ONU au Timor dans le cadre de l'approfondissement de la discussion sur la transition politique nous rapprochent davantage de l'indépendance du pays.

Deuxièmement, malgré les appels à répétition lancés, les éléments extrémistes des milices perpétuent leur action de sabotage du processus enclenché par la communauté internationale. Il est inacceptable que les résultats acquis dans le processus de transition soient remis en cause par une minorité. Aussi, nous exhortons l'Indonésie à s'impliquer plus étroitement dans la recherche de solutions à la violence le long de la frontière, et demandons que tous les moyens soient mis à la disposition de l'ATNUTO en vue de neutraliser cette menace. Nous saluons les mesures prises par l'ATNUTO pour le redéploiement d'unités dans les zones sensibles et l'exhortons à s'investir davantage pour circonscrire les actes de violence contre le personnel onusien.

Troisièmement, la décision du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) de se retirer des camps de réfugiés témoigne, si besoin est, de la gravité de la situation. D'où la nécessité urgente d'assurer une protection adéquate aux populations réfugiées. La coopération des autorités indonésiennes revêt à cet effet une importance fondamentale non seulement au plan de la protection des camps mais aussi en ce qui concerne la question du rapatriement des réfugiés.

Un des gages de la consolidation du processus démocratique au Timor oriental demeure la réussite économique. L'augmentation du nombre d'entreprises timoraises est une indication positive dans ce sens. Aussi la communauté internationale devrait continuer à soutenir les efforts déployés, la relance économique étant une œuvre de longue haleine.

Le processus engagé au Timor oriental est, certes, un exemple de réussite pour notre organisation. Néanmoins, il nécessite encore vigilance, rigueur et appui de la part de la communauté internationale afin que les vœux et les sacrifices des populations timoraises soient récompensés dans un avenir proche.

M. Chaouachi (Tunisie) : Ma délégation voudrait, à son tour, remercier M. Annabi de son exposé exhaustif et utile.

Cela fait presque une année que la population du Timor oriental a exprimé sa volonté de s'engager dans un processus de transition vers l'indépendance, sous l'autorité de l'Organisation des Nations Unies. Nous voudrions exprimer aujourd'hui notre satisfaction pour le travail accompli par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), et spécialement par M. Sergio Vieira de Mello et son équipe, qui méritent d'être salués. Certes, l'ATNUTO a beaucoup de mérite dans les progrès réalisés jusqu'à présent et dans les résultats concrets obtenus. Toutefois, il faut souligner le rôle important que les organisations humanitaires continuent à assumer au Timor oriental et au Timor occidental, ainsi que la détermination du Gouvernement indonésien de coopérer avec l'ATNUTO en vue de résoudre tous les problèmes en suspens et de faire réussir la transition vers l'indépendance du Timor oriental.

La situation demeure une source de grande préoccupation et, ce, en dépit de tous les efforts déployés. Cela ne minimise en rien l'importance des réalisations et des progrès accomplis par M. de Mello et son équipe dans le cadre de l'instauration des fondements de la nouvelle architecture du Timor oriental.

La question des réfugiés ainsi que celle de l'aspect sécuritaire restent parmi celles qui pourraient avoir des conséquences néfastes si des remèdes n'étaient pas apportés à cette situation avec la célérité requise. En effet, la situation difficile des réfugiés, qui sont, selon le dernier rapport du Secrétaire général, entre 85 000 et 120 000, est préoccupante et risque de s'aggraver eu égard, surtout, à la décision de certaines organisations humanitaires de suspendre leurs activités en raison des conditions dangereuses dans lesquelles elles exercent leur travail.

L'ATNUTO, les responsables est-timorais et les autorités indonésiennes doivent prendre les mesures appropriées pour mettre un terme, et d'une manière radicale, aux activités déstabilisatrices menées par les milices encore présentes dans les camps de réfugiés au Timor occidental et tout au long des frontières. Cette situation est à même de décourager la promotion des activités économiques dans cette région et d'influer négativement sur l'ordre public, qui reste très sensible.

M. Krokhmal (Ukraine) *(parle en anglais)* : À l'instar des orateurs précédents, je tiens moi aussi à remercier M. Annabi de son exposé très utile sur les derniers événements survenus au Timor oriental. Comme il l'a indiqué, la situation en matière de sécurité est très préoccupante. Il nous a également parlé aujourd'hui des activités continuelles et dangereuses que mènent des milices dans un certain nombre de districts du Timor oriental.

C'est avec un profond regret que nous avons appris le décès de deux Casques bleus au Timor oriental. Nous présentons nos condoléances à leur famille ainsi qu'aux Gouvernements du Bangladesh et du Népal.

Nous sommes consternés par les récentes attaques commises contre le personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Timor occidental. Ma délégation condamne les attaques violentes perpétrées contre les soldats de la paix des Nations Unies et les travailleurs humanitaires internationaux, et estime que l'une des tâches prioritaires du Conseil consiste à garantir leur sécurité. Il est maintenant de la plus grande importance de mettre fin aux incidents le long de la frontière avec le Timor occidental.

Nous constatons également avec regret que la situation dans les camps du Timor occidental reste également une source de graves préoccupation, surtout en ce qui concerne les conditions de vie et la sécurité des réfugiés.

Comme l'a déclaré M. Annabi, le nombre de rapatriement de réfugiés au Timor oriental reste négligeable. Nous déplorons les actes d'intimidation et de violence constants commis par les milices contre les réfugiés, et nous demandons au Gouvernement indonésien d'intensifier leurs efforts pour collaborer avec le

HCR. Le rapatriement des réfugiés du Timor occidental au Timor oriental devrait se faire en toute sécurité. L'une des principales tâches de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) consiste à veiller à ce que ce soit le cas.

La population du Timor oriental célébrera demain le premier anniversaire de la consultation populaire qui a eu lieu sous la supervision des Nations Unies. Nous félicitons la population est-timoraise. Nous souhaitons également saisir cette occasion pour saluer les activités de l'ATNUTO qui, sous la direction de M. Sergio Vieira de Mello, a relevé un défi colossal en se chargeant de l'administration du Timor oriental et en le préparant à assumer son indépendance.

Le Président *(parle en anglais)* : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Malaisie.

Je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général, M. Annabi, d'avoir informé le Conseil de l'évolution de la situation au Timor oriental.

Étant donné qu'un grand nombre de questions concernant le processus de transition au Timor oriental et la mission des Nations Unies ont été soulevées lors de débats précédents ainsi que par les orateurs qui m'ont précédé, je limiterai mon intervention à trois aspects seulement : la situation en matière de sécurité, la création d'une force de défense est-timoraise et la situation des réfugiés.

Bien sûr, comme d'autres, nous notons que le premier anniversaire du processus de consultation parrainé par les Nations Unies au Timor oriental aura lieu demain.

Nous continuons d'être profondément préoccupés par les conditions que subissent les réfugiés sur le plan de la sécurité, tant dans les camps que sur le parcours de rapatriement entre l'Indonésie et le Timor oriental. L'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) lutte contre les incursions des milices, qui ont laissé la population locale effrayée et vulnérable. L'ATNUTO peut contenir les activités des milices à l'intérieur du Timor oriental, mais il est impossible de s'attendre à ce que la frontière soit totalement sûre. Il se pourrait que les milices qui ont infiltré la frontière soient en train d'attendre le bon moment pour s'attaquer à des cibles déterminées à l'avance.

Nous notons que les accrochages mortels survenus entre les soldats népalais des Nations Unies et les milices, le 10 août près de la ville de Suai, s'inscrivaient dans une longue série d'incursions des milices le long de la frontière avec le Timor occidental au cours des deux derniers mois. Le nombre croissant d'incidents entre les milices et les patrouilles des Nations Unies retarde également le retour des réfugiés est-timorais et nourrit les craintes que la sécurité dans la région frontalière continuera à se dégrader. L'ATNUTO devra donc rester très vigilante. Nous espérons que ce problème n'aura pas une incidence importante sur la sécurité au Timor oriental. À cet égard, nous sommes sûrs que des efforts plus déterminés seront faits pour maîtriser les milices et pour accélérer le retour des Est-Timorais à partir des camps de réfugiés situés au Timor occidental.

Nous notons que dès qu'elles sortiront de leur cantonnement forcé consécutif au déploiement des Nations Unies au Timor oriental, les Forces armées de libération nationale du Timor oriental (FALINTIL) s'associeront à l'ATNUTO pour effectuer des opérations de maintien de la sécurité le long de la frontière. La volonté des FALINTIL de se joindre aux efforts de défense du territoire s'est manifestée lorsque la mission des Nations Unies au Timor oriental a indiqué qu'ils constitueraient la base de la nouvelle force de défense du territoire.

Nous reconnaissons que si le fait de mettre en place des relations régionales contribue à la sécurité au Timor oriental, celui-ci doit néanmoins également être doté des moyens de se défendre. Des hauts fonctionnaires de l'ATNUTO ont déjà rencontré les commandants de l'armée est-timoraise pour examiner des propositions visant à établir un système de sécurité pour le nouveau pays. Ces propositions comporteraient soit la création d'une force de défense par la voie de la conscription, soit le maintien d'une force de réserve volontaires issus d'un nombre varié de contingents. Nous reconnaissons la contribution importante faite par le-King's College de Londres, qui a effectué une étude indépendante sur les besoins futurs du Timor oriental dans ce domaine.

Un autre événement est également révélateur du nouveau visage politique que prend le Timor oriental : M. Xanana Gusmão a confié son poste de commandant en chef des FALINTIL à son adjoint lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 20 août et qui a marqué le vingt-cinquième anniversaire de la formation de cette guérilla. Nous nous félicitons de cette mesure qui renforcera la crédibilité de M. Gusmão en tant que dirigeant et

homme d'État dans le nouveau territoire indépendant. Nous pensons que la transmission du commandement militaire est un acte symbolique mais important, puisqu'il assoit le principe démocratique de la séparation entre l'armée et la politique et ouvre la voie à l'instauration d'un Timor oriental démocratique et indépendant.

Nous ne saurions manquer d'attirer l'attention sur le fait que, contrairement aux autres domaines dans lesquels des progrès ont été réalisés, le sort des milliers de réfugiés qui sont encore dans des camps n'a pas été amélioré de façon satisfaisante. Je voudrais exprimer la préoccupation de ma délégation devant la gravité de la situation actuelle, en particulier dans certaines régions où l'Organisation internationale pour les migrations et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont dû suspendre des activités importantes en raison des actes d'intimidation commis par des milices contre leurs travailleurs. Nous condamnons l'attaque commise la semaine dernière contre trois travailleurs du HCR par des milices suspectes dans un camp de réfugiés du Timor occidental. Nous soutenons que la solution au problème des réfugiés du Timor oriental qui se trouvent au Timor occidental consiste à séparer les anciennes milices et les soldats des vrais réfugiés, à maintenir l'ordre dans les camps, et à clarifier le statut des Est-Timorais employés par le Gouvernement indonésien.

La Malaisie demeure fermement attachée à la paix et à la stabilité au Timor oriental. Le Ministre des affaires étrangères de la Malaisie a saisi l'occasion de sa visite récente au Timor oriental pour souligner l'appui sans faille de la Malaisie à la reconstruction et au développement à long terme du Timor oriental. Il était accompagné d'un groupe d'importants entrepreneurs malaisiens, et a également profité de l'occasion pour faire connaître les préoccupations de la Malaisie à l'égard des activités des milices au Timor oriental et dans la région frontalière, et concernant la nécessité de trouver rapidement une solution au problème des réfugiés au Timor occidental.

Enfin, la Malaisie voudrait rendre hommage à l'ATNUTO, pour son engagement soutenu et son grand professionnalisme, ainsi qu'à la population du Timor oriental qui fait preuve d'une patience et d'un courage remarquables en surmontant sans relâche de grandes difficultés. La Malaisie voudrait également exprimer ses profondes condoléances à la Nouvelle-Zélande, au Bangladesh et au Népal pour la perte de soldats qui étaient au service des Nations Unies au Timor oriental.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

M. Levitte (France) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat. Je remercie également M. Annabi de nous avoir présenté, comme toujours, une description parfaitement détaillée et précise de la situation au Timor oriental.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie – Chypre, Malte et la Turquie, pays également associés, se rallient à cette déclaration.

L'Union européenne tient aujourd'hui à réaffirmer son soutien à l'action de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) en vue de conduire le Timor oriental à l'indépendance. Il y a un an presque jour pour jour, la population timoraise faisait en effet le choix de l'indépendance. Le travail déjà accompli par l'ATNUTO, sous l'impulsion décisive du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello, a été considérable. Il doit être poursuivi en pleine coopération avec les Timorais eux-mêmes. Il est essentiel que toutes les couches de la population timoraise puissent être associées à l'édification du futur État indépendant. La constitution, au mois de juillet dernier, d'un gouvernement mixte associant à parité des représentants de l'ATNUTO et des Timorais nous semble à cet égard tout à fait positive.

L'Union européenne demeure néanmoins extrêmement préoccupée par la situation de dizaines de milliers de réfugiés est-timorais au Timor occidental. L'Union européenne exhorte l'Indonésie à respecter totalement et inconditionnellement l'engagement qu'elle a pris d'aider ceux qui veulent être rapatriés et à mettre un terme aux campagnes inacceptables de désinformation et d'intimidation conduites dans les camps de réfugiés par les milices. L'Union européenne condamne avec la plus grande fermeté l'agression commise, le 22 août dernier, contre une équipe du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et elle déplore que cette agression, loin de constituer un acte isolé, s'inscrive dans une série quasiment ininterrompue de harcèlements et de violences

contre le personnel humanitaire et contre les réfugiés depuis la fin du printemps. L'Union européenne constate avec une inquiétude particulière que le HCR a été obligé, dans ces conditions, de suspendre sa coopération pendant quelques jours.

L'Union européenne prend note des nouveaux engagements pris par le Gouvernement indonésien pour régler la question des réfugiés. Elle appelle le Gouvernement indonésien à prendre des mesures efficaces pour rétablir la loi et l'ordre, créer des conditions de sécurité pour les réfugiés et le personnel humanitaire international, permettre à ce personnel d'accéder aux camps en toute liberté et sécurité et procéder à l'arrestation immédiate et au jugement des miliciens extrémistes qui essaient de saboter le processus de réconciliation. Toutes ces mesures sont indispensables pour mener à bien l'enregistrement des réfugiés, procédure qui doit permettre, notamment, de s'assurer que ces derniers disposent de la liberté effective de choisir entre un retour au Timor oriental dans les meilleurs délais et une installation en Indonésie.

L'Union européenne est profondément préoccupée par les effets déstabilisateurs provoqués par l'incursion de miliciens bien entraînés et bien équipés au Timor oriental à partir du Timor occidental. Les activités de ces milices pourraient contribuer à fragiliser le processus de transition vers l'indépendance. Dans ce contexte, l'Union européenne condamne tout particulièrement l'assassinat, à la fin du mois de juillet et au début du mois d'août, de deux Casques bleus de l'ATNUTO. Elle déplore également le récent décès d'un soldat du Bangladesh.

L'Union européenne considère que les conditions sont aujourd'hui réunies au Timor oriental pour permettre aux Timorais de poursuivre un processus de réconciliation nationale solide et véritable. Il est vital dans ce contexte que la communauté internationale continue de manifester son engagement à soutenir le redressement et le développement du Timor oriental.

Timor a fait l'objet d'une opération sans précédent des Nations Unies. L'ATNUTO a ainsi bénéficié d'un soutien considérable de la communauté internationale et du budget le plus élevé de toutes les opérations de maintien de la paix en cours. Comme pour d'autres opérations de maintien de la paix, une évaluation permanente de son coût et de ses moyens devra être conduite en vue de la meilleure allocation possible des ressources. L'Union européenne rappelle dans ce contexte la demande faite par le Conseil de sécurité, le 3 août dernier, de disposer d'une évaluation militaire des conditions de sécurité et de leurs conséquences pour la structure de la composante militaire de l'ATNUTO. L'Union européenne souhaiterait notamment disposer de renseignements actualisés sur les besoins militaires de l'ATNUTO, la répartition effective des moyens sur le territoire en fonction des contraintes locales de sécurité, les tâches effectivement dévolues à la composante militaire de l'ATNUTO et ses perspectives d'évolution.

Comme elle l'avait déjà souligné dans son intervention au Conseil de sécurité au mois de juin dernier, l'Union européenne considère que la période de transition au Timor oriental entre dans une phase cruciale. La mission des Nations Unies doit, avec les Timorais de l'Est, permettre l'affirmation d'un nouvel État démocratique dans lequel la primauté du droit sera un fondement essentiel, d'un État indépendant, pleinement intégré dans sa région et vivant en paix avec tous ses voisins.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est la représentante de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

Mme Wensley (Australie) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance publique du Conseil. Les États non membres du Conseil apprécient toujours de telles occasions de s'exprimer, en particulier lorsqu'il s'agit de pays directement concernés par une question ou une situation particulière et étroitement informés de son évolution : ils ont ainsi la possibilité de participer véritablement – pas seulement par de simples paroles prononcées en séance ou consignées sur un procès-verbal – mais en contribuant à définir dans les faits les décisions et les mesures prises par le Conseil.

Pour mon propre gouvernement, la transition vers l'indépendance au Timor oriental, les défis auxquels doit faire face en permanence l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et les perspectives d'avenir du Timor oriental en tant que nation indépendante restent des priorités très importantes. L'Australie souhaite en effet voir l'avènement d'un Timor oriental indépendant, stable, démocratique et sûr, qui entretienne des relations de bon voisinage avec l'Indonésie et toute la région. Tous ces résultats ne peuvent être obtenus qu'avec le soutien

actif de la communauté internationale au processus de transition.

Il est également particulièrement bien venu que cette séance soit ouverte à tous les Membres, en cette veille d'anniversaire de la consultation populaire.

Il y a un an, la communauté internationale a vu le peuple du Timor oriental se préparer à exprimer ses vœux sur l'avenir de son territoire, ignorant les menaces et l'intimidation auxquelles il a eu à faire face au cours des mois précédant le scrutin. Quelques jours plus tard, les représentants de très nombreux États Membres de l'ONU se sont réunis dans cette salle pour exprimer leur préoccupation à l'égard de la tournure effroyable des événements au Timor oriental et pour lancer un appel – et en fait, pour donner corps – à une action internationale rapide et efficace en réponse à ces événements.

Après une année extraordinaire, le peuple du Timor oriental peut, nous en sommes convaincus, célébrer l'anniversaire de ce scrutin, avec l'assurance que son vœu démocratiquement exprimé en faveur de l'indépendance est en bonne voie de se réaliser. Les efforts déployés par l'ATNUTO et les Timorais de l'Est pour préparer l'indépendance ont été considérables et ont été faits en présence de difficultés et obstacles considérables.

L'anniversaire du scrutin est à bien des égards une occasion d'exprimer une satisfaction, que tous les Membres de l'ONU pourront, à juste titre, partager. C'est également une bonne occasion de passer en revue les progrès accomplis et de mesurer ce qui reste à faire. Dans ce contexte, mon gouvernement se félicite certainement du dernier rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la transition vers l'indépendance, de même que de la mise à jour qui nous a été faite aujourd'hui par le Sous-Secrétaire général Annabi. Sous la conduite avisée du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, l'ATNUTO a continué à s'acquitter de son mandat de façon tout à fait professionnelle et déterminée et à affronter avec un esprit de décision louable les nombreux défis auxquels elle a été confrontée.

Nous tenons également à rendre hommage non seulement au personnes qui se trouvent sur le terrain au Timor oriental, dans le cadre de l'ATNUTO, mais également aux personnes qui se trouvent ici au Siège de l'Organisation des Nations Unies, au Secrétariat, qui ont eu une énorme charge de travail mais qui ont continué ici même, avec une très grande efficacité, à jeter les bases des opérations de l'ATNUTO.

En dépit de certaines choses positives qui nous ont été dites ce matin, il est également manifeste que des problèmes très graves subsistent. L'Australie est profondément préoccupée par les attaques, qu'elle condamne, contre les soldats de la paix de l'ONU à la frontière entre l'Indonésie et le Timor oriental dont le nombre et la fréquence se sont accrus ces dernières semaines. La mort tragique des Casques bleus du Bangladesh, du Népal, de la Nouvelle-Zélande et de mon propre pays ces dernières semaines, et les attaques perpétrées contre le personnel humanitaire illustrent toutes les dangers persistants. Mon gouvernement a exprimé ses sincères condoléances aux Gouvernements et aux familles si durement touchés.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la poursuite des actes d'intimidation des milices, en particulier le harcèlement et les menaces dans les camps de réfugiés au Timor occidental qui ont forcé le HCR à suspendre temporairement ses activités au Timor occidental. Nous sommes également préoccupés par les indications très inquiétantes qui ont été données ce matin quant à l'évolution de la structure des activités des modalités d'action des milices qui sont caractérisées par un perfectionnement accru et une plus grande organisation.

En dernier ressort, c'est au Gouvernement indonésien qu'il incombe de mettre fin aux incursions des milices au Timor oriental et d'assurer une sécurité efficace pour veiller à ce qu'il n'y ait pas d'intimidation de la part des milices, que le HCR ait un accès sans entrave aux camps, et qu'il y ait un processus d'inscription crédible pour les réfugiés au Timor occidental.

C'est pourquoi mon gouvernement s'est félicité du fait que le Gouvernement indonésien ait reconnu qu'il est essentiel de faire face efficacement au problème des camps de réfugiés au Timor occidental pour résoudre le problème des activités des milices. Nous estimons que la proposition faite par le Gouvernement indonésien de fermer les camps va dans le bon sens, et nous nous félicitons vivement des discussions que ce gouvernement a avec l'ATNUTO pour y donner effet. Mon gouvernement, de concert avec un certain nombre d'autres membres de la communauté internationale et l'Organisation les Nations Unies, œuvre en étroite collaboration avec le Gouvernement indonésien pour étu-

dier les mesures pratiques nécessaires pour mettre en œuvre la proposition indonésienne.

Au cours des 12 derniers mois, l'Australie a fourni une assistance de plus de sept millions de dollars australiens au réfugiés qui se trouvent dans ces camps. Nous sommes disposés à apporter une nouvelle assistance constructive et pratique pour venir en aide aux personnes qui se trouvent dans ces camps et pour contribuer au rapatriement de celles d'entre elles qui souhaitent retourner au Timor oriental. Je tiens à insister sur le fait qu'il est extrêmement important que le rapatriement et la réinstallation des réfugiés restants soient volontaires.

L'Australie exhorte le Gouvernement indonésien et les TNI à redoubler d'efforts et à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin aux activités de milices au Timor occidental en désarmant et en démantelant les milices une fois pour toutes, en les boutant hors des camps de réfugiés et en aidant à traduire en justice ceux qui ont commis des crimes.

Nous espérons vivement que ce premier anniversaire de la consultation populaire, cette séance publique opportune du Conseil, et les préoccupations que nous avons entendu les membres du Conseil exprimer ce matin et celles que nous nous entendrons aujourd'hui de la part d'autres États Membres au sujet de tous ces problèmes contribueront à centrer davantage l'attention de tous les États Membres sur le Timor oriental.

En particulier, l'attention et les efforts de la communauté internationale doivent se porter, directement et de façon urgente, sur la situation inquiétante en matière de sécurité et sur les problèmes sérieux des camps de réfugiés. Nous ne pouvons pas – surtout en ce moment et à la veille du Sommet du millénaire, alors que vient d'être publié le rapport sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies – admettre que le succès d'un si grand nombre d'aspects des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies et l'ATNUTO au Timor oriental soit mis en péril par ces problèmes. Nous ne pouvons non plus, je pense, admettre que soit violée la profonde promesse sanctionnée par ce Conseil d'une transition harmonieuse vers l'indépendance du Timor oriental et du peuple du Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante de l'Australie des paroles aimables qu'elle a adressées à ma délégation ainsi qu'aux autres membres du Conseil. Comme toujours, le Conseil est heureux d'entendre les points de vue de l'ensemble des Membres de l'Organisation sur les questions importantes dont il est saisi.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Norvège. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Brattskar (Norvège) (*parle en anglais*) : Le Gouvernement norvégien est heureux de noter les progrès constants enregistrés au cours des derniers mois au Timor oriental, en particulier dans les domaines de la reconstruction matérielle et de la mise au point de structures gouvernementales. La vitesse et la portée des projets mis en œuvre ne cessent de croître.

La Norvège a également pris note de l'examen récent du programme humanitaire au Timor oriental et au Timor occidental. Nous apprécions les observations critiques qui ont été faites, tout en reconnaissant les tâches considérables qui ont été réalisées jusqu'ici. La Norvège appuiera les appels globaux interinstitutions révisés de l'ONU en faveur du Timor occidental et du Timor oriental à concurrence de près de 600 000 dollars.

La crise humanitaire grave au Timor oriental est à présent largement dépassée, mais les défis à venir sont énormes. L'objectif principal de la communauté internationale – comme nous l'avons dit ici même il y a deux mois – doit être maintenant de continuer d'aider les Timorais de l'Est, dans leurs efforts d'édification de la nation, à créer un État indépendant, démocratique et prospère.

La Norvège a apporté un appui ferme au Timor oriental bien avant la crise de l'année dernière, et nous continuerons à le faire à l'avenir. En 1999, nous avons dépensé près de six millions de dollars, essentiellement en assistance humanitaire. Notre appui restera à ce niveau mais s'orientera davantage vers les besoins à plus long terme en matière de développement durable et de bonne gouvernance.

Nous appuyons sans réserve les efforts que déploient l'ATNUTO et ses partenaires dans cette tâche gigantesque. L'un des enjeux les plus importants en ce moment consiste à assurer une plus large participation des Timorais de l'Est à l'édification de leur futur État. Dans ce contexte, nous nous félicitons en particulier de l'initiative tendant à remplacer le Conseil consultatif national par un Conseil national dont la composition élargie permet une plus large représentation.

La Norvège attache une grande importance à la gestion internationale des crises et au maintien de la paix. Notre engagement à l'égard du Timor oriental se reflète dans notre participation au sein de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) et de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), ainsi que dans notre appui à l'ATNUTO et dans les contributions que nous avons versées pour permettre la création de l'Académie de police et le détachement des membres du groupe d'enquête sur les violations des droits de l'homme.

La Norvège continue d'être vivement préoccupée par la situation en matière de sécurité le long de la frontière avec l'Indonésie et dans les camps de réfugiés au Timor occidental laquelle a entraîné la suspension des activités du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Timor occidental. Nous prions les autorités indonésiennes de prévenir les activités des milices à l'intérieur et aux alentours des camps de réfugiés ainsi que le long de la frontière. Le Gouvernement norvégien appuie sans réserve le processus d'enquête sur les violations des droits de l'homme et sur les atteintes au droit humanitaire qui ont été perpétrées l'an dernier au Timor oriental. Nous demandons instamment au Gouvernement indonésien de poursuivre ses efforts pour régler ces questions en vertu des responsabilités qui lui incombent et en coopération avec l'ONU et la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Brésil. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Fonseca (Brésil) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux orateurs précédents pour vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance publique sur le Timor oriental. Vos talents de diplomate ont été d'un apport précieux pour mener les travaux du Conseil de sécurité au cours de ce mois. Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance au Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Annabi, pour l'exposé qu'il vient de nous présenter aujourd'hui au sujet des derniers événements qui sont survenus au Timor oriental.

Le Timor oriental doit procéder à un certain nombre de transitions: transition de l'oppression à l'autodétermination et à l'indépendance, du retard économique au développement durable et de la crainte et de la terreur à la stabilité et la tranquillité. Il n'y a pas de solution aisée et chacune de ces transitions exige de la patience, certes, mais également de la volonté et de la détermination. En outre, elle nécessite une coopération étroite entre la population du Timor oriental et la communauté internationale.

Demain, le 30 août, les Timorais orientaux vont célébrer le premier anniversaire de la consultation populaire organisée par l'ONU. En participant massivement, dans des circonstances extrêmement difficiles, à cette consultation, la population du Timor oriental a donné une fois de plus la preuve de son attachement à l'indépendance et à la démocratie. Bien que les violences qui ont suivi l'annonce des résultats de la consultation populaire aient fait de nombreuses victimes et laissé des marques profondes dans le territoire et bien que leurs effets continuent de se faire sentir, cette consultation populaire a marqué une étape décisive dans la longue quête du Timor oriental pour l'indépendance. Le peuple brésilien rend hommage aux Timorais orientaux en cette occasion importante.

Compte tenu des actes de vandalisme qui ont dévasté le territoire après la consultation populaire de l'année dernière, les progrès réalisés sous la direction avisée de l'Administrateur transitoire et Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, sont tout à fait remarquables.

Il est vrai que la situation en matière de sécurité s'est sensiblement améliorée depuis le déploiement de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET) et l'établissement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) qui lui a succédé, mais il reste encore beaucoup à faire. Les tragédies qui ont entraîné la mort de soldats de la paix témoignent de la capacité de déstabilisation des incursions effectuées par les milices et les extrémistes armés dans le territoire du Timor oriental. Je voudrais adresser nos profondes condoléances aux familles des soldats qui ont été tués dans l'accomplissement de leur devoir, ainsi qu'aux Gouvernements de l'Australie, du Bangladesh, du Népal et de la Nouvelle-Zélande.

Des informations dignes de foi indiquent qu'un nombre accru de membres des milices s'infiltrent au Timor oriental à partir du Timor occidental, semant la terreur parmi les villageois. L'on ne saurait tolérer que ceux qui recourent à la violence en tant que moyen politique parviennent à anéantir les progrès réalisés au prix de grandes difficultés. Aucune tolérance n'est admissible à l'égard de ceux qui veulent revenir aux jours

sombres du passé et plonger le Timor oriental dans une nouvelle flambée de violence. Il n'y a pas d'alternative au processus démocratique. C'est le message que la communauté internationale doit transmettre à voix haute et en termes clairs aux groupes extrémistes.

La coopération de l'Indonésie est également capitale pour mettre fin aux activités des milices. Nous espérons que le Gouvernement indonésien accélérera la mise en oeuvre des accords importants qu'il a signés avec l'ATNUTO dans le domaine de la sécurité et du contrôle des frontières. Il est impératif d'entreprendre de nouveaux efforts pour désarmer, démanteler et appréhender les extrémistes qui utilisent le Timor occidental comme base pour lancer des attaques au Timor oriental.

Le Brésil condamne vigoureusement les attaques qui ont été lancées le 23 août dernier dans le camp de Naen contre le personnel du Haut Commissairiat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Les autorités chargées d'assurer la sécurité dans la région doivent mettre fin à ces intimidations et ces harcèlements dirigés contre le personnel humanitaire et les réfugiés. Nous sommes par conséquent favorables à l'ouverture d'une enquête approfondie sur cette série d'incidents et nous espérons que les activités du HCR dans les camps pourront reprendre sans tarder afin que les activités de rapatriement puissent se dérouler de manière ordonnée. Le plan d'action global qui vise à fermer les camps de réfugiés situés à proximité de la frontière dans les prochains six mois pourra peut-être améliorer la sécurité mais il devra cependant être mis en oeuvre en tenant compte du droit des réfugiés à des moyens d'existence adéquats.

D'autre part, la composante militaire de l'ATNUTO doit être dotée des moyens voulus pour faire face à la menace que représentent certains membres des milices qui sont fortement armés et qui veulent à tout prix tendre des embuscades et attaquer les soldats de la paix. Comme M. Sergio Vieira de Mello l'a récemment déclaré, «Nous n'allons pas permettre que nos soldats servent de cibles à ces types». Le Brésil participe activement à l'ATNUTO et il entend continuer d'apporter sa contribution en vue de réduire les tensions et d'en limiter les effets.

L'édification d'une démocratie solide dépend non seulement de l'adoption d'un cadre juridique mais également et surtout d'un sens d'appartenance à une communauté de droits et d'obligations. Pour que la démocratie prenne racine, le peuple doit sentir qu'il tient les rênes de ce processus. Nous sommes certains que le premier congrès du Conseil national de la résistance timoraise (CNRT) marquera un progrès important à cet égard. La communauté internationale devrait saluer les propositions que M. Vieira de Mello a présentées la semaine dernière dans son discours au congrès du CNRT, et dans lesquelles il a décrit les prochaines mesures qui pourraient être prises et qui vont de la mise en place d'un Conseil national à la désignation d'une commission constitutionnelle chargée de préparer un premier projet de constitution, et de la création d'un cadre juridique pour les processus politiques et électoraux à l'élection d'une assemblée constituante.

Toutes ces mesures feront l'objet de débats approfondis avec la population est-timoraise, et différentes options sont possibles et restent ouvertes. Il est toutefois essentiel de commencer, à titre prioritaire, à discuter de ces questions, avec la participation active de la société civile. Il est urgent de créer d'emblée ce sentiment d'appartenance dont j'ai parlé auparavant. Il sera plus facile d'y parvenir lorsque l'horizon sera dégagé et que l'indépendance aura marqué un tournant décisif vers le renforcement des institutions démocratiques.

Nous avons beaucoup parlé de la complexité de la tâche qui consiste à reconstruire un pays pratiquement à partir de rien après qu'une vague de violence se soit déchaînée et ait dévasté tout le territoire. Force est cependant de souligner une fois de plus qu'un Timor oriental indépendant devra pouvoir compter à l'avenir sur la coopération de la communauté internationale. L'indépendance devra être appuyée par la communauté internationale et notamment par les bailleurs de fonds pour permettre le renforcement des institutions démocratiques et l'amélioration du bien-être de tous les Timorais de l'Est.

Il ne peut y avoir de démocratie solide dans un contexte de misère et de désespoir et il ne peut y avoir de développement réel sans le respect des droits de l'homme. En dépit des contraintes budgétaires auquel il est astreint, le Brésil est disposé à entreprendre des projets de coopération au Timor oriental. Notre bureau à Dili a joué un rôle important à cet égard. L'Agence brésilienne de coopération a organisé une mission au Timor oriental à la fin du mois de juillet et a défini les principes qui régiront ses activités de coopération dans le domaine de l'éducation, du renforcement des capacités et de la santé publique.

Le Timor oriental tel qu'on le connaît aujourd'hui existe uniquement parce que la communauté internationale avait décidé de manifester sa solidarité de manière opportune. Nous ne pouvons laisser cette solidarité disparaître au moment le plus nécessaire. Gardons donc allumée la flamme de l'espoir qui a guidé tout au long de cette épreuve ce peuple extraordinairement courageux du Timor oriental. Gardons cet esprit de la solidarité humaine qui garantit des jours plus radieux, plus heureux, des jours meilleurs pour le Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais au nom du Conseil de sécurité, exprimer nos profondes condoléances à l'Australie à la suite du décès de l'un de ces soldats qui est intervenu le 9 août, et dont le représentant de l'Australie nous a parlé plus tôt.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

M. Powles (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte de prendre à nouveau la parole au Conseil sur la question du Timor oriental, et je vous en remercie. En juin de cette année ma délégation a exprimé devant les membres du Conseil sa préoccupation à la suite des incursions et des attaques menées par les milices contre les zones de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies au cours desquelles un soldat de la paix australien a été blessé. Puis, en juillet un soldat de la paix néo-zélandais a été tué par la milice, et nous avons saisi cette occasion pour nous adresser à nouveau au Conseil pour exprimer à nouveau notre préoccupation. Ces deux fois, nous avons demandé au Gouvernement indonésien de renouveler ses efforts renouvelés pour juguler les milices du Timor occidental.

Mais depuis, un soldat de la paix népalais qui faisait partie du bataillon sous commandement néo-zélandais a été tué. Je saisis cette occasion d'exprimer les condoléances de mon gouvernement pour ce décès et pour les pertes du Bangladesh et de l'Australie. En outre, des attaques brutales ont été perpétrés contre le personnel du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Comme nous l'a signalé M. Annabi, le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, la situation ne fait qu'empirer, les milices opérant à l'intérieur du territoire du Timor oriental de même que le long de la frontière avec le Timor occidental.

Cette situation est intolérable et ma délégation souhaite saisir cette occasion pour répéter que la Nouvelle-Zélande attend du gouvernement indonésien qu'il prenne des mesures efficaces contre ceux qui au Timor occidental et ailleurs en Indonésie cherchent à porter atteinte à l'intégrité politique et territoriale du Timor oriental et qui sont à l'origine d'actes d'intimidation et de violence contre l'ONU et la population civile du Timor oriental. Un an après le scrutin historique au Timor oriental, il est grand temps que l'intégrité politique et territoriale du territoire soit respectée.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Indonésie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Wibisono (Indonésie) (*parle en anglais*) : Etant donné que c'est la première fois que ma délégation prend la parole, permettez-moi de commencer par vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois d'août. Qu'il me soit permis également de féliciter votre prédécesseur, Mme l'Ambassadeur Patricia Durrant, représentante permanente de la Jamaïque de la manière dont elle a conduit le mois dernier les travaux du Conseil.

Nous avons écouté attentivement les orateurs précédents. Beaucoup ont évoqué les actes de violences récents, notamment les incidents qui ont entraîné la mort des soldats de la paix de l'ONU, originaires de l'Australie, du Népal, du Bangladesh et de la Nouvelle-Zélande. Je voudrais saisir cette occasion pour m'associer à ceux qui sont intervenus avant moi et pour exprimer au nom de la délégation indonésienne nos sincères condoléances aux familles endeuillées, et exprimer toutes nos condoléances au gouvernement et au peuple de l'Australie, du Bangladesh, du Népal et de la Nouvelle-Zélande. Conformément à la politique de mon gouvernement, nous condamnons à nouveau très fermement tous les actes de violences, notamment les plus récents au cours desquels trois membres du personnel humanitaire de l'ONU ont été blessés, ce qui a conduit à la suspension des activités de rapatriement du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et les efforts de rapatriement de l'organisation

internationale de l'immigration (OII). Nous attendons les résultats des enquêtes conjointes qui ont été entreprises.

Maintes fois, des intervenants irresponsables ont parlé de ces actes de violence comme ayant été cautionné par l'Indonésie, Un intervenant a dit par exemple que

> « les affrontements entre les groupes pro-Jakarta et les soldats de la paix sont récemment devenus très fréquents, et il existe des spéculations croissantes selon lesquelles des éléments des forces armées indonésiennes arment et forment les bandes. »

On a dit également que « des attaques des milices pro-indonésiennes s'effectuent avec impunité ». Personne ne nie évidemment que certains incidents se sont produits, mais nous devons garder notre bon sens vis-à-vis de toutes les nombreuses rumeurs. Des allégations ont été formulées selon lesquelles les milices sont à présent mieux équipées et mieux armées et portent des uniformes de camouflage. Mais cela ne signifie pas qu'elles sont soutenues par les forces armées indonésiennes, étant donné que ces équipements peuvent être facilement obtenus au marché noir. Permettez-moi de rappeler les informations selon lesquelles des groupes armés étaient à l'oeuvre au centre et à l'ouest du Timor oriental et que les milices brûlaient des maisons, informations qui se sont révélées par la suite comme étant sans fondement.

L'Indonésie partage pleinement les préoccupations exprimées dans cette salle et comme précédemment, nous voudrions affirmer que nous sommes déterminés à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et empêcher que de tels incidents ne se reproduisent. En effet, c'est une mesure de cette nature qui a été prise, le 12 novembre 1999, lorsque les prétendus groupes de milices ont été officiellement démantelés. Mais il ne faut pas oublier que le problème des réfugiés est un problème complexe, compliqué et multidimensionnel.

Aux termes du Mémorandum d'entente conclu entre l'Indonésie et l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), chaque partie a la responsabilité d'assurer la sécurité de son côté de la frontière. Afin d'éviter que ne se produisent des incidents dans les zones frontalières, l'Indonésie a proposé à l'ATNUTO d'organiser des patrouilles conjointes, de mettre en place des postes-frontière conjoints et d'échanger des officiers de liaison militaire. Cette proposition a été, malheureusement, rejetée par l'ATNUTO. De leur côté, les forces armées indonésiennes ont toujours empêché les personnes armées de pénétrer au Timor oriental. Elles ont confirmé qu'elles avaient arrêté le chef d'un groupe de miliciens qui avait constitué une force de 200 hommes pour effectuer des frappes de l'autre côté de la frontière. Mais lorsque ces groupes armés réussissent à franchir la frontière, c'est l'ATNUTO, responsable de la sécurité au Timor oriental, qui a pour mandat clair, énergique et sans équivoque pour prendre les mesures nécessaires afin de maintenir cette sécurité. Nous nous féliciterions certainement que l'observation faite par le Représentant spécial du Secrétaire général, à savoir que « ceux qui osent perturber l'ordre public dans le pays paieront un prix très élevé » se traduise par des actes concrets, car c'est bien ce que l'on attend de l'ATNUTO.

Animé par un vif désir de résoudre le problème des réfugiés, mon gouvernement a annoncé son intention de s'y atteler de façon systématique dans un délai de trois à six mois. Cette décision a été prise de façon à ne pas courir le risque de voir s'affaiblir l'attention internationale pour cette question et pour que les milliers de réfugiés qui se trouvent dans les ne continuent pas à se morfondre. Nous estimons qu'en faisant face à ce problème sous tous ses aspects, on pourra réduire sensiblement, peut-être même éliminer complètement les tensions, les actes de violence et les massacres.

L'inscription des réfugiés est un aspect essentiel de ce processus. Nous sommes conscients du rôle que l'Organisation des Nations Unies joue pour essayer de déterminer le nombre de personnes souhaitant rester sur le territoire indonésien et le nombre de celles qui veulent retourner au Timor oriental. À cet égard, le Gouvernement indonésien est déterminé à apporter sa coopération et n'admettra pas que des extrémistes fassent obstacle au processus.

À cet effet, un plan d'action général, ayant pour but d'accélérer le règlement de la question des réfugiés, est en cours d'élaboration. Ce plan comporte les éléments suivants : premièrement, la poursuite de la mise en œuvre des programmes actuels de rapatriement vers le Timor oriental ou de réinstallation sur le territoire indonésien; deuxièmement, la fermeture des camps de réfugiés se trouvant le plus près de la frontière; troisièmement, le relogement dans les camps de transit temporaires éloignés de la frontière des réfugiés qui souhaitent rester en Indonésie, avant leur réinstal-

lation permanente au Timor occidental ou dans d'autres parties de l'Indonésie; quatrièmement, le transfert vers des camps de transit au Timor oriental des réfugiés qui souhaitent retourner au Timor oriental, avant que les conditions soient remplies pour leur permettre de se rendre à leur destination finale au Timor oriental.

Nous sommes également conscients du lourd fardeau économique et financier que fait peser l'existence de camps au Timor occidental non seulement sur le Gouvernement central mais aussi sur la province de Nusa Tenggara Est. Ce fardeau affecte directement la population locale déjà appauvrie.

À l'inverse, le retour des réfugiés au Timor oriental, dont beaucoup ont des compétences en agriculture, en gestion de petites entreprises et en administration, jouera un rôle essentiel dans le développement futur du Timor oriental.

Il convient de souligner que le caractère volontaire de la décision prise par chaque réfugié est absolument respecté dans l'ensemble du processus d'inscription. La fermeture des camps et la réinstallation des réfugiés, dans des camps de transit temporaires au Timor occidental ou au Timor oriental, seront effectuées avec humanité et sensibilité, à la suite d'une vaste campagne d'information menée auprès des réfugiés.

Comme nous le savons tous, une telle entreprise nécessite des fonds importants. La question des réfugiés relevant de la responsabilité collective, la communauté internationale est également appelée à apporter son concours à ce processus. Nous espérons, qu'en témoignage de la préoccupation et de l'engagement constants de la communauté internationale, les pays donateurs et les organisations internationales concernées fourniront l'assistance nécessaire.

Il est compréhensible qu'en raison des incertitudes qui subsistent, certains réfugiés hésitent ou éprouvent des craintes à retourner au Timor oriental. Il y a encore environ 130 000 réfugiés dans les camps au Timor occidental. Leur sentiment de frustration est exacerbé par le fait que le rythme et les progrès de l'aide tant nécessaire n'ont pas répondu à leurs attentes. Il est donc normal qu'ils éprouvent de grandes préoccupations en particulier à l'égard de leur sécurité physique mais aussi vis-à-vis des possibilités d'emploi et de la sécurité de l'emploi, de la pénurie d'aliments et du manque d'autres produits de première nécessité. L'avenir leur paraît bien sombre au Timor oriental.

La réussite du processus de rapatriement dépendra, par conséquent, de nombreux éléments, notamment de la capacité de l'ATNUTO de fournir des assurances, non seulement dans les domaines économique et social, mais ce qui est plus important encore, dans le domaine de la sécurité. Après avoir suivi de près l'évolution des événements au Timor oriental, nous estimons que la question qui doit être traitée de façon prioritaire est celle de la réconciliation véritable entre les Timorais orientaux, qui, hélas, reste encore difficile à réaliser.

N'oublions pas qu'un conflit existait déjà avant 1975 au sein même de la population du Timor oriental. Le fait que ce conflit persiste aujourd'hui n'est manifestement pas imputable aux actions de l'Indonésie. La violence dans les camps de réfugiés est le fait non seulement de divergences politiques qui persistent entre ceux qui sont favorables à l'indépendance et ceux qui sont favorables à l'intégration, mais aussi d'un sentiment de frustration engendré par des conditions de vie anormales, qui sont démoralisantes.

Il ne fait aucun doute que la réconciliation revêt une importance primordiale. Tant que les causes profondes de la discorde subsisteront, la réalisation d'une réconciliation véritable et authentique continuera de nous échapper et, donc, de faire obstacle au règlement de la question complexe et difficile des réfugiés.

Le Gouvernement indonésien est résolu à promouvoir l'instauration de relations étroites, mutuellement bénéfiques, avec le Timor oriental et est déterminé à s'employer de son mieux pour atteindre cet objectif, compte tenu notamment de la nécessité urgente de promouvoir une réconciliation véritable entre les Timorais orientaux de toutes obédiences politiques. En conséquence, le Ministre indonésien de la justice est en train de procéder aux derniers préparatifs en vue d'identifier les personnes suspectées d'avoir participé aux événements qui ont suivi la consultation populaire de l'année dernière. Il s'agit là de l'aboutissement d'une longue enquête, qui apporte la preuve de la ferme détermination du Gouvernement à traduire en justice les auteurs des actes de violence. Tout cela se fait dans le cadre de l'avènement d'une ère nouvelle d'amitié qui bénéficiera aux deux peuples et qui formera la base d'une relation bilatérale entre les deux pays.

De nombreuses questions restent cependant à traiter, notamment celles liées à la frontière, aux avoirs, à l'éducation des Timorais orientaux, aux archives, à la création d'un couloir terrestre reliant le Timor oriental

à l'enclave d'Oecussi, et aux biens culturels. À cet égard, une délégation de Jakarta s'est récemment rendue à Dili pour discuter avec l'ATNUTO de la question de la création d'une commission frontalière mixte, composée de représentants civils de l'ATNUTO et du Gouvernement indonésien, chargée d' effectuer la démarcation de la frontière entre le Timor occidental et le Timor oriental. Il est regrettable que l'ATNUTO n'ait toujours pas présenté ses commentaires sur le document relatif à cette question, qui lui a été soumis il y a déjà un certain temps.

Il est donc absolument nécessaire que de nouveaux efforts soient faits par toutes les parties intéressées pour fermer, une fois pour toutes, le chapitre du Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Indonésie des aimables paroles qu'il m'a adressées, de même qu'à la Représentante de la Jamaïque, qui a assumé la présidence du Conseil en juillet.

Je donne maintenant la parole à M. Hédi Annabi pour qu'il réponde aux commentaires qui ont été formulés et aux questions qui ont été posées.

M. Annabi (*parle en anglais*) : Je vais essayer de répondre brièvement à quelques uns des principaux points qui ont été soulevés. Une question a été posée concernant la démission de Xanana Gusão au début du congrès du Conseil national de la résistance timoraise (CNRT). Ce congrès représente la première occasion, pour ceux qui se sont ralliés au CNRT, de discuter publiquement de l'avenir politique du Timor oriental. Le CNRT a été constitué en avril 1998 pour promouvoir l'indépendance et préparer la consultation populaire. Au cours du congrès, il a été débattu de la réorganisation du CNRT de manière à ce qu'il soit mieux à même de faire face aux problèmes posés par la transition et de se préparer à l'indépendance. Donc, dans une certaine mesure, il est normal que les dirigeants aient démissionné. La nouvelle équipe dirigeante sera sans doute nommée à l'issue de ce congrès. Il est fort probable que Xanana Gusmão continuera de jouer un rôle constructif et fondamental dans le processus de transition. D'ailleurs, au cours du congrès, il a dit aux participants qu'il était prêt à jouer ce rôle si tel était le souhait de la base.

Bien entendu, comme je le disais tout à l'heure, nous reviendrons de façon plus détaillée sur le déroulement de ce congrès et sur les décisions qui y auront été adoptées, car il ne prend fin qu'aujourd'hui et nous n'avons pas encore reçu d'informations détaillées à ce stade.

Une question a également été posée concernant l'évaluation militaire de la situation en matière de sécurité au Timor oriental, et ses conséquences pour l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Comme les membres du Conseil l'auront constaté, j'ai assez longuement décrit la situation actuelle en matière de sécurité durant mon exposé, ainsi que les préoccupations de l'ATNUTO à cet égard, son évaluation de la menace qui pèse sur la sécurité et ce qui peut motiver cette menace. J'ai également parlé des mesures initiales qui ont été prises par l'ATNUTO pour restructurer la force et pour redéployer les troupes de façon à renforcer la sécurité dans le centre et l'ouest du territoire.

En ce moment, il est assez difficile de prédire avec précision comment la situation va évoluer, car cette évolution est bien sûr assez étroitement liée à la situation au Timor occidental et aux activités des milices sur ce territoire. Toutefois, nous continuerons de suivre la situation de près. Une fois que la mission aura fait une évaluation détaillée des mesures additionnelles qui pourraient s'avérer appropriées, le Secrétaire général fera des recommandations au Conseil. Pour l'instant, comme je l'ai dit, il a déterminé que la réduction proposée de la force dans le secteur oriental serait retardée afin que l'ATNUTO soit mieux en mesure de faire face à toute menace qui pourrait surgir.

Une question a également été posée concernant les enquêtes menées à la suite des incidents au cours desquels des membres du personnel de l'ATNUTO ont été tués par des milices. Il y a une enquête qui est menée conjointement avec l'Indonésie concernant le meurtre du soldat Manning, un soldat du contingent néo-zélandais qui a été tué dans la zone frontalière. Toutefois, les enquêtes relatives au soldat népalais et aux autres soldats qui ont été tués à l'intérieur du Timor oriental sont effectuées uniquement par l'ATNUTO. Nous porterons évidemment les conclusions de ces enquêtes à l'attention du Conseil dès qu'elles seront disponibles.

On m'a également demandé quelles mesures ont été prises par l'ATNUTO pour réintégrer les réfugiés qui rentreront au Timor oriental à l'avenir. Le Représentant spécial a déclaré à maintes reprises que des dispositions ont été prises pour accueillir un grand nombre de réfugiés. En fait, le processus s'est, jusqu'à

maintenant, relativement bien déroulé. Il y a près de 170 000 Est-Timorais qui sont rentrés du Timor occidental. Même s'il y a eu quelques incidents isolés, ceux qui sont rentrés ont généralement été bien accueillis par la population.

En coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'ATNUTO continue également de faciliter et d'encourager les visites des familles, ainsi que ce que nous appelons les visites «exploratoires». Ces visites permettent à ceux qui pourraient éventuellement rentrer de constater quelles sont les conditions qui prévalent au Timor oriental, et de connaître les dispositions qui sont prises en vue de leur réintégration. Pour l'instant, bien sûr, le principal problème consiste à faire en sorte que ceux qui souhaitent rentrer puissent le faire en toute liberté et en toute sécurité.

Le représentant de l'Indonésie vient de confirmer ici la décision de son gouvernement de collaborer avec les Nations Unies pour régler la question des réfugiés au Timor occidental. M. Vieira de Mello se rendra à Jakarta dans quelques jours. Je suis convaincu qu'il continuera alors d'examiner cette question avec le Gouvernement indonésien. J'espère que des progrès pourront être accomplis afin que ceux qui souhaitent rentrer puissent le faire, et que les mesures nécessaires seront prises pour mettre un terme aux activités des milices.

Je pense avoir abordé les principales questions qui ont été soulevées. Je vais donc m'arrêter ici.

Le Président *(parle en anglais)* : Je remercie M. Annabi des précisions qu'il a apportées.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 heures.